

BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel n° 5

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

TABLE des MATIERES

Naître à Blagnac aux XVII et XVIII^e siècles (suite) <i>Le bâtard</i>	1
Le meurtre affreux du général Ramel par les Verdets	9
Le télégraphe Chappe à Blagnac (1834-1853)	11
La guerre 39-40 à Blagnac	14
Prisonnier de guerre en mai 1940	24
Carnet de route d'Antoine Dessaux (10 mai au 15 août 1940) <i>1^{re} partie</i>	29
Courrier des lecteurs	36

Responsable de publication : Germaine Ricard

Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Jeannette Weidknnnet - Gabrielle-Renée Mezeix

NAITRE A BLAGNAC AUX XVII ET XVIII^e SIECLES

LE BATARD

(suite de l'article paru dans la revue n° 4)

POURQUOI DES ENFANTS ILLEGITIMES ?

L'honneur féminin à cette époque est considéré comme une notion capitale que l'on soit servante ou fille de qualité. Un procureur compare la virginité, c'est-à-dire l'honneur, à une fleur : beauté et fragilité sont les atouts principaux. La femme doit garder une attitude réservée et le simple fait d'éveiller les désirs masculins ternit sa réputation. Faillir à l'honneur constitue la pire des fautes et lorsque les filles disent dans les déclarations de grossesse qu'elles ont perdu ce qu'elles avaient "de plus cher" c'est la réalité. L'honneur est leur plus grande richesse, "leur bien le plus précieux". Marie Claude Phan parle "de leur plus belle parure" et cite une vieille chanson languedocienne. "Louis, sur le point de s'embarquer, se rend de bon matin à la maison de Pauline, frappe et n'obtenant pas de réponse, monte jusqu'à la chambre de celle-ci. S'ensuit ce dialogue :

O Louis, tu es bien hardi
d'entrer dans ma chambre
Je te ferai prendre
prendre et renfermer
dans une jolie chambre
et moi j'aurai la clef (bis)

O Pauline, aurais-tu le coeur
d'être si cruelle
envers ton serviteur ?
Je ne suis pas cruelle
envers mon serviteur
mais pour paraître belle
il faut garder l'honneur (bis...)

L'honneur est précieux pour la fille, mais aussi pour tout le groupe familial qui se trouve "éclaboussé" par les retombées honteuses de sa déchéance. Le père qui n'a pas su garder sa fille, la rejette le plus souvent, ne la veut plus dans sa maison.

C'est bien sur cela qu'insiste la femme qui déclare sa grossesse : "elle va être la plus malheureuse des mères" puisque mère d'un bâtard et "se voit exposer de devenir l'opprobe du public et de sa famille..."

Et pourtant, dit-elle encore, elle n'a pas cédé à la première fois, elle a montré beaucoup de résistance. Il "l'a fort poussée à condescendre à ses désirs", "l'a pressée, sollicitée, pourchassée sans relâche, n'a cessé de la persécuter pour luy faire consentir à ses désirs charnels". Mais elle "l'a rebuté" à chaque fois, "a rejeté ses propositions". Ainsi si la femme succombe ce n'est pas sans avoir déployé une résistance farouche mais impuissante devant la force, la ruse de l'homme.

Celui-ci, le plus souvent, arrive à ses fins en la surprenant la nuit dans son lit, sachant bien qu'elle ne criera pas de peur d'ameuter toute la maisonnée ou de perdre sa place : c'est souvent le maître qui abuse de sa servante. Les amours ancillaires débouchent bien souvent sur une naissance illégitime. A la campagne, le travail en commun dans les champs, ou à la ferme, offre de nombreuses occasions pour le maître ou le valet de séduire les filles. Cette promiscuité n'entraîne pas forcément une grossesse ni même une conception mais il faut reconnaître qu'elle met la vertu des femmes à rude épreuve.

A l'audace de l'homme correspond la réserve de la femme, à la sollicitation le refus, à la domination la soumission, à l'activité la passivité. Que ce soit dans les relations illégitimes ou dans le mariage, c'est l'homme qui prend l'initiative. La femme ne parle jamais de ses sentiments amoureux, de plaisir. Son amant "l'a connue charnellement" mais jamais il n'y a réciprocité. Comme l'écrit Marie Claude Phan "A la limite on pourrait dire qu'elle se retrouve enceinte au terme d'une

aventure dans laquelle elle n'a rien éprouvé, rien voulu, rien fait." Elle a simplement cru le plus souvent en la promesse de mariage de son galant. Ce n'est évidemment pas une raison suffisante, mais tout de même une circonstance atténuante.

De toutes façons, c'est à la fille (ou à la veuve) de rester chaste et la fragilité de l'honneur féminin se retrouve dans de nombreux proverbes : "Filles et verriers sont toujours en danger"; "Filles et vignes sont difficiles à garder; il y a toujours quelqu'un qui passe et qui voudrait en tâter". Tandis que les parents des garçons se soucient peu de leurs agissements "Serre tes poules car j'ai lâché mes coqs".

Dans l'aristocratie ou la bourgeoisie, les filles restent au couvent jusqu'à leur mariage. Dans le peuple, surtout à la campagne, on tente de leur donner le plus d'ouvrage possible pour les retenir à la maison : "Fille oisive, à mal pensive. Fille trop en rue, tost perdue" dit encore un proverbe.

A cette vigilance continuelle de la fille et de sa famille s'ajoutent les règles du mariage qui ne favorisent pas non plus la continence.

LE MARIAGE

Un proverbe ancien dit "Si tu le peux, marie-toi dans ton village et si tu le peux dans ta rue, et si tu le peux dans ta maison".

Pourtant le choix du conjoint n'est pas toujours facile. D'abord il est d'usage de se marier dans son milieu car par exemple une fille de pêcheur ne pourrait aider un mari laboureur et vice-versa.

Ensuite il ne faut pas transgresser les interdits de l'Eglise qui s'oppose au mariage entre parents jusqu'au 4^e degré. Ainsi un homme ne peut épouser aucune de ses cousines issues de germains c'est-à-dire aucune des arrière-petites-filles des frères et soeurs de chacun des ses huit arrière-arrière grands-parents : ce qui fait plus des deux tiers des filles du village selon Jean-Louis Beaucarnot. L'Eglise ajoute la parenté par affinité c'est-à-dire non par le sang mais par une alliance : un veuf ne peut épouser une parente de sa femme décédée. Et enfin l'Eglise interdit l'union avec "un parent par l'esprit" : le baptême donne à l'enfant des parents nouveaux en la personne du parrain et de la marraine. Cela s'oppose par exemple au mariage entre ces derniers.



*C'est pour un pere un fardeau qui le lie
Quand il est contraint de garder sa fille a veue*

*L'ennui fait plus de mariage en un jour
Qui ne s'en fait en un an par lamour*

*Les filles meurent d'ennui d'être mariées
Les garçons ont l'ennui d'avoir de l'argent
Les pères ont l'ennui de se débarrasser*

*Bien des gens ont pareille charge
qui ne sont point icy cotee en marge*

à Paris chez N. Guérard à l'Oratoire vis à vis de Jacques à la veuve du Clerc proche d'Oratoire C.P.R.

Le fardeau des Peres (A.D.)

*Fille n'est point mariée sans argent
Quoy qu'au papa ce soit un coup de crise
Pour en trouver faut qu'il soit diligent
Quand il deuroit engager sa chemise*

*Car quoy qu'il coûte il gagne encore assés
Sur tout quand sa fille est coquette
D'un lourd fardeau il est débarrassé
Sur le galand qu'en fait l'implette*

"Le fardeau des pères" par N. Guérard (XVII^e siècle)

Ainsi en respectant les bonnes habitudes de se marier "ni trop loin, ni trop près" ni avec une étrangère ni avec une proche parente, les jeunes risquent de rester célibataires. Heureusement l'Eglise accorde assez facilement des dispenses de parenté. Nous en avons trouvé quelques-unes dans les registres comme celle qu'ont obtenue le 13 mai 1732 Pierre Mus et Georgette Cantayre pour se marier le 24 juin de la même année. Antoine Sembres et Laurence Senturin ont obtenu eux une dispense de l'alliance du second degré "de Notre Très Saint Père le Pape" datée du 22 novembre 1738 pour s'épouser le 24 février 1739.

Nous ne pouvons en rapporter les textes puisque malheureusement la série G dans laquelle ils étaient conservés a été incendiée récemment aux Archives Départementales à Toulouse.

Mais le mariage n'est pas seulement l'affaire d'un jeune homme et d'une jeune fille mais plutôt celle des parents. Il est de règle que ceux-ci choisissent pour leurs enfants qui doivent obéissance. Les jeunes gens peuvent, du moins en principe, refuser le conjoint proposé par leurs parents, mais n'ont pas la liberté d'en choisir un à leur gré. Ceci impérativement jusqu'à vingt-cinq ans, l'âge de la majorité, mais aussi au-delà. Il y aura une légère évolution en faveur des jeunes gens vers la fin du XVIII^e siècle.

Les sentiments jouent peu de rôle dans le mariage. Si les mariés ont de l'amour l'un pour l'autre tant mieux, c'est comme un plus mais non l'essentiel. On pense alors que n'importe quel homme est naturellement porté vers n'importe quelle femme et réciproquement. On honore les jeunes gens qui sacrifient leurs désirs personnels pour le bien de leurs familles et de la collectivité.

Le mariage est un moyen de se procurer les services d'une femme, assurer la survie de la race, accroître le patrimoine. Ce dernier souci se comprend avec le problème posé par la dot : "ce cauchemar des pères". Dans les campagnes surtout on craint le morcellement du patrimoine foncier : "la fille n'est que pour enrichir les maisons étrangères. Qui a filles à marier, luy faut de l'argent à planter." Les garçons qui travaillent aux champs sont les bienvenus tandis que les femmes "chargent la famille". Les pères doivent donc se débarrasser de leurs filles le plus tôt possible par crainte qu'elles ne "fassent le mal", mais aussi leur donner une dot : dilemme pas toujours facile à résoudre. Quelquefois la fille va travailler et

se constitue son pécule elle-même, mais c'est un risque à courir pour l'honneur familial.

Les hommes non plus ne peuvent arriver au mariage sans quelques biens. Les contrats de mariage nous le prouvent.

- Le 20 septembre 1733 Julien Amiel laboureur à Blagnac et Thoinette Couture fille de Jean Couture aussi laboureur habitant Colomiers qui "promettent de se prendre pour vrais et légitimes époux et de solenniser leur mariage en face de Notre Sainte Mère l'Eglise Catholique et Apostolique Romaine" procèdent avec leurs parents au contrat de mariage devant Maître Marques de Cornebarrieu. Jean Couture et Jeanne Cassaigne donnent 120 livres à leur fille ainsi que le lit, la couette, les draps, les serviettes... Julien Amiel s'engage à faire fructifier ces 120 livres et "pour l'amitié que le dit futur époux a pour la dite future épouse promet de lui donner un habit à 15 livres..."

- La même année devant Maître Gailhard notaire à Blagnac le 6 septembre "dans la maison de l'héritière de feu Jean Couderc diocèse et sénéchaussée de Toulouse régnant Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre..." Charles Bézard travailleur "promet de prendre pour femme et légale épouse Jeanne Couderc et réciproquement y celle promet de le prendre pour mary et loyal époux."

La future apporte "le lit avec couette, coussins... une caisse de bois de fây avec sa serrure et clef le tout bon et suffisant" et 60 livres "payeables seulement en cas que les dits fiancés ne pourront vivre ensemble au même pot et feu avec la dite Guilhaumette Alary mère" (de Jeanne Couderc et veuve de Jean Couderc). Le fiancé dont les parents "prennent plaisir au présent mariage" accepte "très humblement en remerciant" un arpent et demi de vigne.

- Un valet même a des biens évalués à 90 livres et doit en plus apporter avant la noce "l'habit complet" à sa fiancée. Il s'agit de Guillaume Roussel au service du Sieur Hilaire Bosc et qui se marie le 2 mars 1734 à Blagnac avec Marguerite Boué fille à feu Jean et à Jeanne Marty. La future épouse qui a dû travailler possède 100 livres "sur ces biens propres".

- Un bourgeois comme Sieur Pierre Rouy constitue une dot de 1000 livres à sa fille Demoiselle Jeanne Rouy avec toujours en plus le lit complet (couettes, coussins remplis de plumes...) des linceuls (draps), des serviettes, une armoire à deux ouvrants. Le Sieur Gervais Gailhard

praticien reçoit de son père Monsieur Achille Gailhard notaire royal du dit Blagnac un office d'huissier au parlement de Toulouse "pouvant aller à la somme de 1000 livres". Le mariage du Sieur Gervais Gailhard et de Demoiselle Jeanne Rouy a lieu à Blagnac le 27 mai 1734 et le contrat a été passé chez Maître Dufaur notaire à Toulouse.

La dot à donner à une fille, le bien que le futur prend à ses parents ou doit gagner par son travail, explique l'âge tardif des mariés. Quelquefois plus de 27 ans pour la fille et environ 30 pour le garçon.

Ainsi, il est compréhensible que les filles soient exposées à être séduites : il s'écoule plus de dix ans entre leur puberté et leur mariage. En plus la mort du père "fragilise" la fille. Dans les familles pauvres la mère est alors obligée de travailler et ne peut surveiller sa fille comme il le faudrait ou bien celle-ci se lance dans le monde du travail : son manque de revenus et son isolement la rendent très vulnérable. Dans les milieux plus aisés la disparition du père encourage les prétendants qui se font admettre plus facilement dans la maison.

Même si elle n'est pas orpheline la fille à cause de son âge avancé est susceptible de mettre un enfant illégitime au monde.

Si à Blagnac nous trouvons relativement peu d'enfants naturels, c'est que peut-être, comme nous l'avons déjà dit, les filles enceintes vont cacher leur accouchement et même abandonner leur enfant à Toulouse ou ailleurs. Nous avons l'exemple inverse de femmes non blagnacaises qui viennent à Blagnac pour leurs couches.

En 1653 : "Jean fils de Monsieur de Merguier de la ville de Valence sur la déclaration de Damoiselle Marie de Reyne sa mère du lieu de Moulinier diocèse d'Alby a été baptisé le 26 juin..."

En 1663 : "Anthoine fils de Marguerite Clauvere de la ville d'Agen a été enseveli le 7 février âgé de 11 mois".

En 1709 : "Izabeau Muques à Joseph notaire à Toulouse et à Demoiselle Marie de Gailardis mère née le 21 juin en la maison de Monsieur Charles Cazeneuve docteur en médecine a été baptisée le 26 du-dit, son parrain étant Pierre Cugnac carillonneur et sa marraine Demoiselle Izabeau de Bruguier femme du sus-dit Cazeneuve qui a déclaré de la part de la sus-dite Marie de Gailardis que le dit enfant appartenes au sus-dit Muques".

En 1720 le 3 août "a été baptisée une fille a qui on a donné le nom de Marguerite née le 2 de père inconnu et sa mère Jeanne Caselles de

d'Escasaux diocèse de Montauban étant à Blagnac depuis quelques jours".

En 1724 : "Marguerite Cazerès fille de François Joubert et de Jeanne Cazerès, la dite Cazerès étant venue ici il y a cinq ans (qui est l'âge de cette petite fille morte) enceinte sans que nous ayons jamais vu son deuxième mary le dit mary étant à la guerre la sus-dite fille est morte le 30 juillet et a été ensevelie le 31 en présence de Jean Bézart son parrain".

En 1736 : "Le 24 octobre Anthoinette Barjou native de Cahors a accouché d'un enfant mâle qu'elle a eu avec le Sieur Malmary conseiller au Sénéchal de Cahors prénommé Joseph et baptisé le même jour..."

En 1741 : "Françoise Carrère fille à feu François de Galan diocèse d'Auch et à Gabrielle Guestat pauvre mendicante née le 10 août dans la métairie de Demoiselle Picot où la dite Gabrielle Guestat se retirait depuis quelques jours a été baptisée le même jour..."

En 1744 : "Marie de Marie Rosault de la paroisse de Pamiers pauvre mendicante disant venue de Jean Teulière décédé depuis 7 mois est née chez Arnaud Lanes le 25 février et baptisée le même jour..."

En 1774 : "Charles Campadiou a été baptisé le 7 mars de père inconnu sa mère Lucie Campadiou habitant cette paroisse depuis environ 4 mois, né hier dans la métairie du Ritouret..."

LES CONCEPTIONS PRENUPTIALES

"Un même type de relations sexuelles peut très bien aboutir tantôt à des naissances illégitimes et tantôt à des conceptions prénuptiales" comme le fait remarquer Jean-Louis Flandrin.

Si l'illégitimité à Blagnac n'est pas d'une grande importance il n'en est pas de même des conceptions prénuptiales, surtout vers la fin du XVIII^e siècle. Si durant les quatre premières décennies de ce siècle 6% des mariés ont "fait Pâques avant les Rameaux", ils sont 12% de 1750 à 1780.

Cela peut s'expliquer d'après J. Flandrin par plusieurs raisons. L'essor démographique de la fin du XVIII^e siècle paraît dû surtout à un recul de la mortalité. Plus de jeunes arrivent à l'âge adulte, doivent attendre plus longtemps leur héritage. Ainsi ils ont du avoir plus de difficultés à s'établir, se sont mariés à un âge encore plus tardif qu'auparavant et ont été plus tentés de goûter avant le mariage aux plaisirs conjugaux. Les

jeunes gens semblent en plus moins soumis à leurs parents. Ils leur ont imposé plus souvent le choix de leur future épouse.

Le mariage-réparation peut aussi se faire sous la pression des prêtres ou des parents de la fille séduite. Mais celle-ci est-elle enceinte pour influencer ses père et mère ou par sentiment pour son futur époux ? Il est bien difficile de répondre. Sûrement les deux cas se sont présentés. Nous pouvons penser que lorsque l'enfant naît peu de temps après le mariage le jeune homme ou la jeune fille ont du vaincre la résistance des parents, mais cela non plus n'est pas une certitude.

Ainsi :

- Pierre Pech est né le 4 août 1655 : le lendemain du mariage de ses parents Jean Pech et Alexiette Simeon. Mais à l'inverse d'un enfant illégitime il est reconnu par sa famille puisque son grand-père maternel est son parrain et sa grand-mère paternelle sa marraine. Cet enfant vivra : il deviendra prêtre le 17 avril 1683 et recteur à Blagnac le 13 décembre 1693.

- Antoinette Michel est née le 30 novembre 1671, deux mois après le mariage de ses parents Pierre Michel et Jeanne Miegerville. Cette dernière n'a alors que 15 ans. Pierre Michel âgé de 24 ans l'a sûrement épousée sous la pression familiale. C'est peut-être là un exemple-type de mariage-réparation pour que l'honneur de la jeune fille reste sauf. Antoinette a pour parrain un grand-oncle paternel (le grand-père étant décédé) et pour marraine son aïeulle maternelle.

- en 1716 deux mois et demi séparent la naissance de Simon Herbelot du mariage de ses parents François Herbelot et Jeanne Marie Gleises. François a 43 ans. Son père, maître-chirurgien, qui est le parrain s'était marié à 44 ans en 1671 avec une jeune fille de 25 ans enceinte alors de trois mois.

- En 1770 Michel Cantayre est né le 12 août, trois mois après le mariage de ses parents François Cantayre et Jeanne Marie Sembres. Son grand-père paternel est son parrain mais il n'a pas de marraine.

Nous pourrions donner de nombreux autres cas semblables.

En règle générale les parents acceptent assez volontiers ces conceptions pré-nuptiales en étant parrain et marraine de l'enfant. La fécondité de la femme et la virilité de l'homme sont prouvées. En plus l'honneur de la

filles séduite et par conséquent celui de sa famille est sauvé, préservé; ce qui n'est pas le cas lorsque le mariage ne se fait pas et que naît un bâtard. En 1723 pourtant la famille paternelle de la fille n'a pas du accepter le mariage de Pierre Taulet et de Jeanne Gailhard car Jeanne Bertrande née 6 mois après est ignorée des grands-parents. Le père de Jeanne Gailhard est notaire royal à Blagnac.

Lorsque la fille n'habite pas Blagnac elle semble préférer cette paroisse à la sienne pour célébrer son mariage. Est-ce pour se sentir moins gênée lorsque l'enfant naît peu de mois après ? Peut-être des blagnacaises ont fait de même ?

Ainsi Françoise Panassier de Saint Sernin à Toulouse épouse George Lannes en 1681; Thoinette Franc de Daux se marie avec Achille Laporte en 1699; en 1711 Marie Buguet de Saint Etienne de Toulouse devient la femme de Pierre Rouquié; en 1743 Toinette Delapart de Colomiers épouse le Sieur Jean Albert maître-chirurgien...

A ces mariages, plus encore qu'aux autres, les conjoints sont âgés surtout à la fin du XVIII^e siècle. Par exemple à partir de 1750 l'époux a 30 ans au moins et 39 au plus. Les femmes ont entre 25 et 35 ans. Si elles sont jeunes, c'est qu'elles sont orphelines comme Jeanne Pressac âgée de 19 ans qui épouse Guillaume Laux en 1752 ou qu'elles sont veuves prématurément comme Pétronille Buches veuve de Pierre Faure à 25 ans qui se remarie avec Fabien Montbrun en 1758.

Le recul de l'âge au mariage s'accroît et comme l'écrit J. Gélis "il n'est pas donné à tous de pouvoir vivre cette jeunesse prolongée dans la continence, à un moment précisément où les pulsions sexuelles peuvent s'exprimer d'autant mieux qu'elles sont moins réfrénées qu'autrefois par la morale religieuse, familiale et communautaire". De plus à cause de la crise économique de 1770-1780 les filles ne peuvent plus avoir de dot et les garçons n'arrivent pas à réunir le petit pécule qui leur permettait de s'établir. Il est donc fort possible que les filles dont beaucoup d'historiens remarquent le comportement moins passif en cette fin du XVIII^e siècle ont trouvé le moyen grâce à la grossesse pré-nuptiale de se marier plus vite. "Si cette hypothèse se vérifiait, souligne Marcel Lachiver, les filles de l'époque auraient trouvé une parade efficace à la montée sans fin de l'âge au mariage".

LES FILLES-MERES A BLAGNAC

Les femmes qui ne se marient pas avant la naissance de leur enfant se retrouvent seules, déshonorées mais n'ont pas le même sort selon qu'elles appartiennent aux classes aisées ou modestes. C'est ce qui ressort des registres paroissiaux.

Vitalle Anne Marcillac est baptisée le jour de la Ste Anne le 26 juillet 1667, fille d'Armand et de Jeanne Rieupeyroux. Elle a un enfant illégitime en mars 1696 qui décède 9 mois après et qui a du être conçu en juillet 1695 (les mois d'été sont favorables aux rapports entre jeunes ainsi que les veillées d'hiver). Son âge avancé : presque 29 ans et le fait que son père est décédé depuis le 18 août 1694 explique sans doute cette naissance illégitime.

Sa mère est encore vivante et peut-être aidée par celle-ci et par ses frères, elle se marie à Blagnac le 19 février 1697 avec Jean Gairaud de Saint-Sernin. Elle quitte alors Blagnac et va habiter Toulouse chez son époux.

Donc, cette jeune femme qui a "fauté" et a été sûrement la honte de sa famille est éloignée rapidement de Blagnac pour que la communauté oublie au plus vite ce déshonneur.

Claire Albert est la fille de Mathieu maître-chirurgien et de Jeanne Bosc. Elle est née le 17 février 1720. Elle a une fille illégitime Toinette le 3 juin 1748. Elle aussi est âgée : 28 ans et orpheline de père. Mathieu Albert est décédé depuis le 1er juin 1741. Une fois de plus nous voyons qu'une fille sans père est plus fragile. Mais peut-on vraiment parler de "fragilité" quand on a 28 ou 29 ans ? Nous l'avons déjà dit nous n'avons pas trouvé trace de sa petite Toinette. Claire est d'une famille bourgeoise et est promptement mariée dans la paroisse de la Dalbade à Toulouse le 14 février 1749 avec Monsieur Antoine Jean Gailhard huissier au parlement fils du Sieur Ode Gailhard bourgeois de Blagnac et d'Elisabeth Laporte. Pour ce mariage l'Eglise a accordé la dispense des 2e et 3e publications. Ainsi il peut se faire plus rapidement.

Claire Albert est mariée dans son milieu. Elle a une autre fille Toinette qui naît à Blagnac le 1er octobre 1749 et qui a comme parrain le grand-père paternel et comme marraine une tante maternelle. Elle habitera Toulouse et ses autres enfants y naîtront. Son époux Antoine Jean Gailhard est né à Blagnac le 21 mars 1714.

Claire a "fauté" mais cela est vite réparé par un "beau mariage".

Lorsque la fille est de condition plus modeste le mariage n'est pas aussi rapide.

Marguerite Tregan est née à Blagnac le 13 novembre 1735, fille de Jean, pêcheur de poissons et de Blanquette Begué. Elle a deux filles de père inconnu : Marguerite le 9 décembre 1738 et Anne le 10 juillet 1764. Comme nous l'avons vu, elles décèdent peu après leur naissance.

Marguerite Tregan est relativement jeune lors de ces grossesses. Mais elle "n'arrivera" à se marier que le 16 février 1776 avec un homme de Ségoufielle et en trichant sur son âge : "Le 16 février 1778 mariage de Jean Aiguelent meunier de Ségoufielle fils des feux Jean et Marie Doutra âgé de 40 ans et de Marguerite Tregan du présent lieu fille des feux Jean et Blanche Begué âgée de 35 ans..." (en fait de 43 ans). Après ce mariage bien tardif elle quitte Blagnac et va sûrement vivre avec son époux à Ségoufielle.

Les jeunes femmes dont nous venons d'évoquer la vie sont célibataires et l'enfant qu'elles ont hors mariage est leur premier.

Par contre **Marquette Cassagne** a été mariée et n'a eu ses deux enfants illégitimes qu'une fois veuve. Si une jeune fille doit garder son bien le plus précieux : sa virginité, une veuve doit rester chaste. Marquette Cassagne n'a que 32 ans à la mort de son mari Antoine Boniface. Cette relative jeunesse est une "circonstance atténuante" à son manque de réserve.

Elle est née en février 1741 de Pierre travailleur de terre et de Catherine Lagarde. Elle est la soeur de Pétronille Cassagne sage-femme juste avant la Révolution. Elle épouse Antoine Boniface le 5 juin 1764 alors que ses parents sont déjà décédés. Antoine travaille à Blagnac depuis un an chez le Sieur Julien Rouy. Il est orphelin de père et sa mère habite au Castera. Il est âgé de 27 ans. Marquette et Antoine ont quatre filles dont trois décèdent en bas âge. Nous n'avons pas retrouvé trace de Catherine la seconde née en février 1767. Marquette réside bien à Blagnac en 1789. Nous la trouvons au numéro 82 dans le Rôle de tous les habitants de Blagnac fait le 20 janvier 1789 ainsi mentionnée : "la veuve Boniface chinchoune". Elle vit seule. Sa fille illégitime Pétronille est chez son père Jean Clair Rocolle, numéro 102 du même Rôle et son fils Jacques Barnabé âgé de 9 ans n'est pas avec elle. Peut-être a-t-il été placé comme

domestique à Blagnac ou dans une commune environnante ? Les enfants de parents peu fortunés travaillent souvent comme bergers dès l'âge de 7 ou 8 ans. Mais ce qui est étonnant c'est qu'à son mariage en 1805 il porte le nom de Rocolle comme Pétronille. A-t-il été vraiment reconnu par Jean Clair Rocolle, ou s'est-il approprié ce patronyme ? En 1805 Jean Clair Rocolle et Marquette Cassagne sont décédés. Voici ce que nous avons relevé : "Le 1er frimaire de l'an XIV (22 novembre 1805) acte de mariage de Jacques Barnabé Rocolle âgé de 24 ans né à Blagnac le 10 juin 1781, cultivateur fils majeur à feu Jean Clair Rocolle et à feu Marquette Cassagne mariés (cette dernière mention est inexacte. Mais l'état civil tel que nous le connaissons aujourd'hui n'est alors qu'à ses premiers balbutiements et des documents officiels ne sont pas demandés) et de Marie Prady blanchisseuse âgée de 20 ans née à Blagnac le 23 mai 1785 fille mineure de feu Philippe Prady et de feu Honorée Cassé mariés. En présence de Charles Durand instituteur, âgé de 29 ans, non parent, de Jean Rocolle, chapelier âgé de 47 ans oncle de l'époux, de Jean Bastide passementier âgé de 57 ans, non parent et de Pierre Rouy, cultivateur âgé de 57 ans, non parent tous habitants de Blagnac."

La présence de Jean Rocolle, le plus jeune frère de Jean Clair, tend tout de même à prouver que Jacques Barnabé, peut-être non reconnu par son père, n'a pas été rejeté par la famille Rocolle et que celle-ci s'est occupée de lui.

Ainsi les bâtards plus ou moins protégés par leur père survivent généralement tandis que la mort emporte plus facilement les autres.

La fille-mère quoique considérée avec plus de clémence au XVIII^e siècle reste "coupable" et se rachète par le mariage, rapide ou tardif, selon la classe à laquelle elle appartient.

Si les femmes ont des velléités d'émancipation, si elles transgressent les règles en vigueur, elles en restent prisonnières et c'est toujours elles qui font les frais de leur imprudence.

CONCLUSION

Jusqu'au XVII^e siècle, les nobles sont fiers de leurs bâtards dont la condition n'a rien d'avalissant. Epouse légitime, concubines et leurs enfants respectifs cohabitent dans les châteaux.

L'Eglise hostile à cet état de fait est sûrement pour beaucoup dans le retournement de la noblesse à l'égard du bâtard. Dès 1600 un édit royal prive celui-ci de son titre et qualité de gentilhomme.

Pourtant Louis XIV, au grand désespoir de Saint-Simon qui ne tolère pas l'illégitimité, reste au-dessus des lois. Ses bâtards comme par exemple le Duc du Maine ou le Comte de Toulouse, fils de la Marquise de Montespan, auraient bien pu lui succéder à défaut d'autres princes de sang.

Mais, après sa mort en 1715, le changement des mentalités se fait encore plus sentir. Dans la classe nobiliaire, plus de légitimés ou de bâtards visibles par tous : le libertinage existe toujours mais dans le secret des hôtels particuliers. L'homme nouveau est cultivé, il fréquente les salons, c'est un mondain. Les amours ancillaires se font rares : la fille entretenue est préférée à la servante.

Curieusement au moment où les nobles cessent d'avoir des bâtards, les roturiers en ont. Mais bâtard de roturier n'est pas bâtard de noble. Comme nous l'avons vu, toutes sortes de maux le guettent : l'abandon, la mise en nourrice et la mort le plus souvent.

Si l'infanticide a régressé depuis le XVII^e siècle, l'abandon des nouveau-nés s'est développé et est devenu un véritable fléau au XVIII^e siècle. Il s'agit généralement de naissances illégitimes peu fréquentes à la campagne comme le démontre l'exemple de Blagnac.

L'homme, grâce à la multiplication des structures d'accueil pour enfants abandonnés, est déchargé, comme le souligne M.C. Phan "d'une responsabilité jugée tout à la fois attentatoire à sa réputation et inutile puisque la charité publique l'assume d'une certaine manière".

L'Etat-affameur s'est transformé en Etat-nourricier et les filles désemparées comme les parents mariés lui abandonnent leurs enfants.

Un courant nataliste encouragé par Louis XVI et Marie-Antoinette se développe pour faire de la France une grande nation exportant des colons en Louisiane et un état puissant par ses forces de terre et de mer. Et pourtant, dans le même temps, vers 1780, apparaît, probablement dans le Sud-Ouest et plus d'un siècle avant le reste de l'Europe, une particularité de notre histoire démographique : la limitation des naissances.

Si les parents veulent moins d'enfants, les conserver devient une

question morale, médicale et politique. La mort d'un enfant considérée au XVII^e siècle comme un incident fatal et inéluctable est pleurée au XVIII^e siècle avec une grande affliction. La contraception est alors refus de la mort du nouveau-né. "Ce malthusianisme-là vise le bien de l'enfant".

Ce "Siècle des Lumières" n'arrive pas à concilier l'individualisme qui signe la fin de la solidarité collective, les projets de société élaborés par les philosophes, les grands principes de liberté, de tolérance, toutes les idées généreuses porteuses d'espérance, le nouveau sentiment que l'on porte à l'enfant à la dure réalité des abandons et du rejet de l'illégitimité. Pourtant, ce siècle, malgré ses contradictions, prépare notre période moderne par les cours de formation des sages-femmes pour sauver les mères et les enfants, par le resserrement de la famille, par la redécouverte des charmes de l'enfance, par le sentiment de la spécificité de l'enfant avec tous les problèmes qu'il pose : alimentaires, médicaux, pédagogiques et éducatifs.

L'intérêt pour l'enfant n'a cessé de croître jusqu'à nos jours. Les magasins de vêtements, de jouets, les publications de journaux spécialisés le prouvent.

Mais que de temps a-t-il fallu pour que l'enfant illégitime qui est devenu "citoyen" à part entière après 1789 ait tout comme sa mère un véritable statut juridique ! Il est plus facile de changer les lois que les mentalités : les préjugés, les méfiances sont tenaces.

De nos jours et pour la première fois des hommes et des femmes revendiquent le droit d'avoir des enfants illégitimes. En France, les enfants nés hors mariage étaient 6,1% en 1960 et atteignent presque 30% actuellement.

Ce phénomène social caractérise l'évolution de la société occidentale. Si de bonnes âmes appellent à l'urgence d'un "redressement moral" il semble plus important de défendre les intérêts de l'adulte et plus encore ceux de l'enfant. Le "bâtard" élevé dans une famille monoparentale aura-t-il les mêmes chances que l'enfant d'une famille "normalement" constituée d'un père et d'une mère ?

Suzanne BERET
Juin 1992

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Archives Communales de Blagnac : E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10, E14.
- Archives Municipales de Toulouse : CG61, CG62, CG63
- Archives Départementales de la Haute-Garonne : 3E3405, 3E3406, 3E19960, 3E20052.
- ARIES Ph. "L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime" - Paris - Point-Histoire - 1973
- BEAUCARNOT J. L. "Ainsi vivaient nos ancêtres, de leurs coutumes à nos habitudes" - Paris - Laffont - 1989
- DUPAQUIER J. "Histoire de la population française, tome 2 : De la Renaissance à 1789" - Paris - Presses Universitaires de France - 1988
- FLANDRIN J.L. "Les amours paysannes" (XVI-XIX^e siècle)" - Paris - Gallimard/Julliard - 1988
- "Le Sexe et l'Occident" - Paris - Le Seuil - 1981
- "Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société" - Paris - Le Seuil - 1984
- FRECHE G. "Toulouse et la Région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières, 1670-1789" - Paris - Cujas - 1974
- GÉLIS J. "L'arbre et le fruit - La naissance dans l'Occident moderne (XVI^e-XIX^e siècles)" - Paris - Fayard - 1984
- GRIMMER C. "La femme et le bâtard" - Paris - Presses de la Renaissance - 1983
- HUARD P. et LAPLANE R. "Histoire illustrée de la puériculture" - Paris - Ed. Roger Dacosta - 1979
- Laget M. "Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique" - Paris - Le Seuil - 1982
- LE ROY LADURIE E. "L'argent, l'amour et la mort en Pays d'Oc" - Paris - Le Seuil - 1980
- PHAN M.C. "Les amours illégitimes. Histoires de séduction en Languedoc (1676-1786)" - Toulouse - CNRS - 1986
- SHORTER E. "Naissance de la famille moderne" - Paris - Point-Histoire - 1981

NB : A la suite de l'article de S. Béret paru dans le n° 2 de la revue, traitant en particulier d'une sage-femme qui avait exercé à Blagnac à partir de 1917, de nombreux témoignages ont été recueillis. Etant donné l'abondance des matières formant le présent numéro, ces témoignages ainsi qu'un article de Melle Louise Samazan, sage-femme, ancienne directrice de l'école de sages-femmes du CHR de Toulouse, feront l'objet de notre prochaine publication.

LE MEURTRE AFFREUX DU GÉNÉRAL RAMEL PAR LES VERDETS

Nous avons évoqué dans un précédent numéro, en reprenant le témoignage de B. Lavigne (Histoire de Blagnac), l'action des Verdets de Blagnac, au début de la Restauration, à l'encontre du général COMPANS, qui leur échappa en s'enfuyant la nuit de son château (le château dit de Maniban) pour aller "se cacher dans une vigne afin d'échapper au sort du général RAMEL".

Pour ceux auxquels cette affaire ne dit plus grand chose, il est peut-être bon d'évoquer, comme exploit de la contre-révolution victorieuse, le massacre à Toulouse de RAMEL, le 15 août 1815, nous basant en cela sur une conférence en date du 15 décembre 1979 par Maître Christian Gary, telle que rapportée par la revue "L'AUTA", dans son numéro de janvier 1980.

Ramel, accusé de jacobinisme par les Verdets de Toulouse (on appelait Verdets les compagnies irrégulières d'ultra-monarchistes se reconnaissant à leur habit vert ou à leur brassard de même couleur, qui firent régner à Toulouse - et Blagnac - "la Terreur blanche"), n'était en rien "coupable" de cette tendance, mais professait au contraire des idées monarchistes. Cependant il avait eu partie liée, par sa profession militaire, à l'Empire, et les Verdets haïssaient particulièrement l'Empereur (on se souvient de leur chanson favorite : "Aro l'aben attrapat, l'ausel de las grossos alos" ; à savoir Napoléon).

Né à Cahors le 6 octobre 1788, fils du Procureur au Présidial, il servait dans l'armée des Pyrénées orientales quand il fut emprisonné en 1792 par le conventionnel Jean Bon Saint André pour ses opinions trop modérément républicaines tandis qu'un frère, également officier, était conduit à la guillotine, un autre massacré, et un troisième tué au combat en Alsace. Ayant été nommé par la suite commandant de la Garde du Corps Législatif, il résista au coup d'état de gauche du Directoire le 18

fructidor, et déporté pour cela en Guyane, d'où il s'évada. Revenu en France après le 18 Brumaire, il fit les campagnes impériales d'Espagne, de Portugal, et d'Italie, d'où sa décoration de la Légion d'honneur et sa promotion comme baron d'Empire. Rallié à Louis XVIII, il fut fait chevalier de Saint Louis et nommé maréchal des camps, mais laissé en disponibilité pendant la 1ère Restauration et les Cent Jours. Deux jours après Waterloo, il reçoit copie d'un ordre de Davout, ministre de la guerre, le nommant commandant du département de la Haute-Garonne. A l'abdication de l'Empereur, il manifeste à nouveau sa fidélité monarchique, arbore le drapeau blanc dès le 17 juillet, et le 21 place le buste du roi dans la salle des Illustres.

Le 8 août, le Maréchal de Pérignon, ancien général des guerres de la Révolution et de l'Empire (vainqueur des Espagnols à l'Escala et à Figueras en 1794) passait au Grand Rond la revue des troupes de la garnison lorsqu'une compagnie (irrégulière) de Verdets demanda l'honneur du défilé. Refus de Pérignon qui donne l'ordre de dissoudre les compagnies de Verdets, et charge Ramel de l'exécution. De fait, Ramel signait là son arrêt de mort : les Verdets n'alliaient pas lui pardonner.

Le 15 août, Ramel défile aux côtés du Maréchal Pérignon et du préfet M. de Rémusat, ancien chambellan de l'Empereur, lui aussi reconverti, lors de la procession du clergé, des confréries et congrégations, en l'honneur du "voeu de Louis XIII", dans les vieilles rues de Toulouse. Finie la procession, Ramel va dîner place Rouaix, vers 8 heures du soir, chez sa jeune maîtresse, ramenée de sa campagne d'Italie. Ce n'était pas là péché mortel ! Se levant de table, il passe au salon, où deux amis lui font part de leur inquiétude. Déjà la veille, Ramel avait éconduit une délégation de Verdets venus lui réclamer sans vergogne des armes et une solde régulière, ce qui avait provoqué devant son hôtel de la place des Carmes, n° 40, communicant par derrière rue Pharaon, une émeute où l'on avait

crié : "A mort Ramel, vive le Roi !" Or, en ce moment, les Verdets, ayant battu le rappel, étaient rassemblés place des Carmes, sous prétexte de réjouissances, et leurs hommes de main étaient attablés à la taverne Dubac, située au rez-de-chaussée de l'hôtel même de Ramel, qui occupait le 1^{er} étage. Dupeyrat, fidèle ordonnance de Ramel, arrive pour confirmer le fait et fait état de cris de mort à l'encontre du général.

"J'y vais !" dit Ramel, qui débouche bientôt en grand uniforme chamarré sur la place des Carmes, devant son hôtel où le poste de garde, des douze hommes normalement prévus, se trouve réduit à deux.

"Voici Ramel, dit le général à la foule. Que lui voulez-vous ? - Vive le Roi ! - Je suis aussi royaliste que vous, vive le Roi !" Ramel marche résolument vers son hôtel, tandis que les Verdets sortent leurs armes. Le général met l'épée à la main et crie à la sentinelle : "Faites votre devoir, défendez votre général !" Le soldat tombe immédiatement, mortellement blessé de plusieurs coups de sabre. Un coup de pistolet, tiré du côté rue Pharaon, atteint le général, traverse sa main gauche et pénètre dans le bas du ventre.

Dupeyrat traîne par l'escalier le général, le met sur un canapé, et part chercher un chirurgien. Les quelques autres amis ont fui, Ramel reste seul, ensanglanté. Voulant se soustraire à ses ennemis qu'il entend gronder en bas, il parvient à monter au second, demandant asile au locataire qui le lui refuse, mais l'accompagne jusqu'aux combles, essayant de le faire passer sur le toit par une lucarne. En vain, Ramel épuisé tombe à terre, inerte, et le voisin descend s'enfermer chez lui.

M. de Rémusat, averti de l'incident, craignant que son ralliement au roi soit jugé aussi peu satisfaisant que celui de Ramel, se claquemure chez lui, et M. de Villèle, maire de Toulouse, futur premier ministre de Charles X, estime prudent de faire de même. Seul le commissaire de police se rend sur les lieux, mais trouve son propre fils à la tête des émeutiers, dont plusieurs entrent dans l'hôtel derrière lui. Quelques officiers ramènent Ramel dans son lit. Mais les émeutiers, saisissant une poutre, font voler en éclat la porte de l'hôtel qui avait été refermée et envahissent

la chambre, tandis que les officiers présents s'éloignent par derrière, rue Pharaon. Les Verdets frappent Ramel à coups de sabre, lui arrachant un oeil.

"Le crâne est atteint en deux endroits, le nez détaché avec des morceaux d'os, les bras fracturés, les mains écrasées, les doigts tranchés. On devait même en retrouver un sous une commode. Plus de vingt coups de sabre furent portés au général, et son lit, rouge de sang, ressemblait à un étal de boucherie..."

Cependant, chose incroyable, le général vécut encore quarante huit heures : il mourut le 17 août, vers 6 heures, et fut enterré le 18, avec tous les honneurs.

Le Maréchal de Pérignon établit dans son rapport qu'il était impossible "de concevoir d'où avaient pu provenir des excès si violents". Un des assassins, au moins, était connu : c'était le fils du commissaire de police, dénoncé par le général sur son lit de mort. L'éternel et célèbre Fouché, ministre de la police, ne fut pas dupe : "Les coupables sont connus et ne sont point punis, les autorités les protègent". Six furent accusés, dont trois en fuite. Le Procureur réclama la peine capitale. Mais les trois avocats de la défense, du Barreau de Toulouse, firent valoir que la blessure par balle étant mortelle, ainsi que l'indiquait l'autopsie, "il ne restait à juger qu'un simple délit de coups et blessures, n'ayant même pas entraîné une incapacité de travail pendant plus de quinze jours !".

Neuf jours de débats, délibéré de 9 heures, arrêt rendu le 26 août 1817 : 1 acquittement, 2 peines à cinq ans de réclusion, acquittement des 3 contumaces.

C'est ce qu'on appela une "justice politique". Depuis, il y en a eu d'autres...

H. R. CAZALE

LE TELEGRAPHE CHAPPE A BLAGNAC

Le télégraphe optique ou aérien de Claude Chappe a deux cents ans : inventé et proposé à l'Assemblée Législative en 1792, il fut mis à l'essai avec succès sous la Convention en 1793, puis progressivement mis en service sur un réseau de cinq lignes principales qui rayonnaient depuis Paris vers les frontières et les ports de guerre. En 1834, une ligne transversale fut réalisée entre Bordeaux et Avignon, reliant la ligne Paris-Bordeaux-Bayonne-frontière espagnole à la ligne Paris-Lyon-Avignon-Marseille-Toulon. Le réseau Chappe fut ainsi le premier réseau national de télécommunications en France. Il fonctionna jusque vers 1853, remplacé par le télégraphe électrique de Samuel Morse.

Le principe du télégraphe Chappe consistait à transmettre un signal codé formé par un appareil à trois bras mobiles, installé sur un point haut : clocher, bâtiment public ou tour spécialement construite, de préférence sur une colline. Le signal était vu, à la lunette, par le poste suivant, situé à une distance moyenne de 10 kilomètres, qui le formait à son tour sur son appareil pour être lu et retransmis par un troisième poste; et ainsi de suite jusqu'au bout de la ligne, à plusieurs centaines de kilomètres. De jour et par temps clair, un texte était acheminé en deux ou trois heures, au lieu des deux à sept jours nécessaires par la poste aux chevaux : gain de temps précieux pour des services officiels du gouvernement, militaires puis civils, qui, seuls, eurent le droit d'utiliser le télégraphe Chappe.

A Blagnac, le poste fut installé sur le clocher de l'église : pour cela, il fallut abattre une partie de la flèche, ce qui déclencha une petite tempête technico-politico-religieuse, dont les archives gardent la trace.

Le 13 février 1834, le Préfet de la Haute-Garonne écrivit une courte lettre au Maire de Blagnac pour lui faire part de la nécessité d'installer le télégraphe sur l'église et le prier "d'avoir la bonté de donner toutes les facilités nécessaires aux personnes chargées de l'exécution des travaux". Mais, dès le 16 mars, une pétition des "habitants de Blagnac" contre ce projet fut remise au Préfet, avec l'approbation du Conseil Municipal, en

invoquant l'ancienneté et le caractère religieux du monument et la possibilité d'installer le télégraphe ailleurs, à moindre frais. Le 26 mars, à la suite d'une visite des autres emplacements proposés, avec le Maire, le Préfet écrivit une longue lettre à ce dernier en exposant les arguments favorables au projet sur l'église :

- pas d'autre solution, à moins de frais considérables;
 - pas d'atteinte à l'esthétique : on ne détruirait que l'extrémité de la flèche et l'appareil aurait à peu près le même volume que la partie détruite : "le clocher de Blagnac continuerait à être considéré dans la contrée comme l'un des plus beaux; le poste télégraphique ne ferait, au contraire, qu'accroître l'intérêt et l'attention de ceux dont il fixerait les regards" (!);
 - la flèche serait reconstruite si le poste venait à être supprimé;
 - pas de gêne pour le "service divin", aucune communication n'étant établie avec l'intérieur de l'église;
 - l'église tirerait un avantage matériel du fait des travaux de renforcement rendus nécessaires et du versement d'une indemnité;
 - en outre, les propositions ultérieures de réparations à l'église ou au presbytère "pourraient être accueillies avec sollicitude, la commune ayant acquis des droits aux faveurs et à la bienveillance du Gouvernement..."
- Le 30 mars, le Conseil Municipal ne put qu'accepter, du fait de l'utilité publique (et des compensations annoncées...). L'installation du poste sur le clocher fut décidée, par arrêté préfectoral, le 2 avril. Mais le 6 avril, une nouvelle pétition des habitants de Blagnac fut adressée, cette fois, au Ministre de l'Intérieur et des Cultes : ils venaient "déposer leurs douleurs à ses pieds et le supplier de leur rendre justice", en le priant de ne pas croire les "malveillants" qui voyaient des motifs politiques dans leur réclamation. Le 28 avril, l'archevêché semblait découvrir l'affaire et le vicaire général demandait des informations au curé.

Entre temps, les travaux de démolition de la flèche avaient commencé, malgré l'opposition formulée par le Conseil de fabrique, par ministère d'huissier, et le Préfet avait, par lettre, "recommandé au Maire, de la

manière la plus expresse, de faire immédiatement cesser ces difficultés", étant entendu qu'une indemnité "considérable" de 2000 francs allait être versée par l'administration du télégraphe.

Mais à qui ? Pendant que les travaux s'achevaient, et bien au-delà, l'affaire passa sur un autre plan : l'indemnité devait-elle être versée à la commune, propriétaire de l'église, ou au Conseil de fabrique, usufruitier et gestionnaire ? On en discuta longtemps; ce n'est qu'en septembre 1836 qu'on se mit d'accord sur une solution simple : l'indemnité serait versée à la commune, celle-ci l'affectant à des travaux à l'église et au presbytère. Mais, entre temps, le Ministère, que les affaires de Blagnac ne devait guère intéresser, tout au plus amuser, avait perdu le dossier : on dut le reconstituer et l'affaire ne fut réglée qu'en 1837 ! (1)

En juillet 1837, un incident mit en évidence les rapports tendus entre le service télégraphique et le Conseil de fabrique. Pour passer une "grande échelle" (peut-être un nouveau mât ?) par l'intérieur du clocher, il avait fallu, avec l'accord du Maire, démolir un élément de charpente, reconstruit aussitôt après. Mais, sous la pression des fabriciens et des paroissiens ameutés, le Maire dut néanmoins faire dresser et envoyer au Préfet un procès-verbal pour atteinte au culte et dégradations. Sans doute ce procès-verbal alla-t-il finir ses jours dans quelque corbeille à papiers : on n'en entendit plus parler.

Fin 1853, le télégraphe Chappe avait cessé de fonctionner et un accord fut conclu entre la municipalité et l'administration du télégraphe : celle-ci verserait une indemnité forfaitaire de 1150 francs et ferait abandon des matériaux du poste, la municipalité devant assurer les travaux de reconstruction de la flèche.

Le 10 août 1854, le Conseil Municipal approuva un devis de travaux présenté par un artisan local ; mais le Préfet le rejeta, suivant en cela le rapport défavorable de l'architecte du Département, Esquié. On demanda un nouveau projet à l'architecte Auguste Virebent, comportant à la fois la reconstruction du sommet de la flèche et la réalisation d'une galerie ornée de clochetons. Après diverses navettes entre le Conseil

Municipal et la Préfecture, et sans doute quelques arrangements financiers, le projet fut approuvé et réalisé en 1857.

Entre temps, l'indemnité promise par la Direction du Télégraphe fut versée, bien que ce versement ait été, une fois encore, retardé par la perte du dossier à Paris !

Je n'ai pas trouvé d'image du télégraphe sur le clocher : en existe-t-il ? Amis blagnacais, fouillez vos greniers !

Alain LE PESTIPON

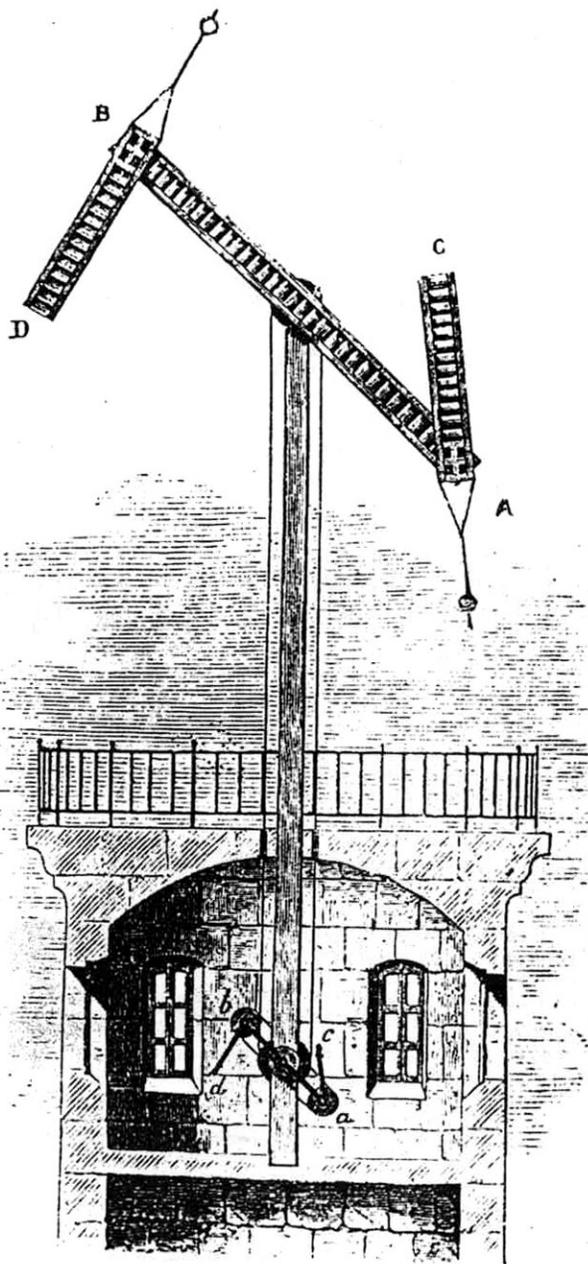
SOURCES

- Archives Municipales de Blagnac, dossiers 2 M 2 et 2020
- Archives de l'archevêché de Toulouse, dossier Blagnac
- Archives Départementales de la Haute-Garonne, dossier Blagnac
- LAVIGNE (B.) "Histoire de Blagnac" p.298 (1879)

ILLUSTRATIONS

- un poste du télégraphe Chappe
- projet d'Auguste Virebent pour la reconstruction de la flèche

(1) Selon B. Lavigne, l'indemnité aurait été portée à 4000 F.r



Principes du Semaphore Chappe.

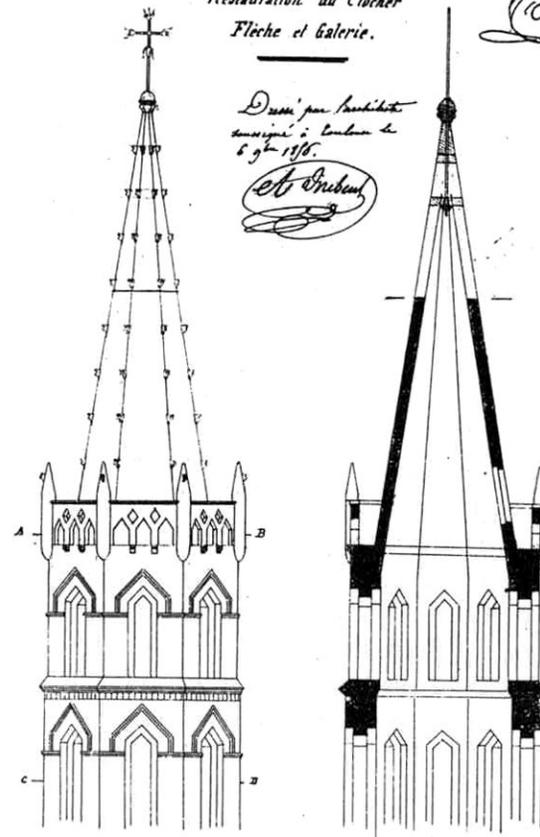
Commune de Blagnac

Restauration du Clocher
Fleche et Galerie.

Dessin par l'architecte
municipal à l'ordonnance de
6 juil. 1868.

J. Dubouché

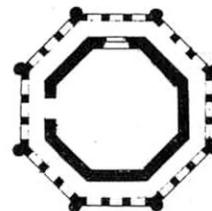
*Reçu par le Maire,
Blagnac le 19 Janvier 1868,
L. M. Maire,
(C. Accollat)*



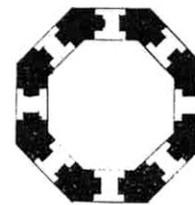
Elevation.

Coupe.

J. DUBOUCHÉ
ARCHITECTE
TOURNAI



Plan sur la ligne A-B.



Plan sur la ligne C-D.

LA GUERRE 39-40 A BLAGNAC

LA MOBILISATION.

Comme dans tous les villages de France, l'ordre de mobilisation générale "Premier jour, samedi 2 septembre 1939 à 0 h" fut placardé à la mairie. D'ailleurs des ordres de mobilisation individuels l'avaient précédé depuis quelques semaines. Une affiche fut aussi placardée au pont de Blagnac, et Monsieur Orliac, tambour afficheur, alerta la population. Sa très belle voix de ténor qui volontiers régalaient les nombreux mélomanes en chantant les grands airs d'opéra, Rigoletto, la Tosca... proclamait ce jour-là une bien mauvaise nouvelle aux quatre coins de Blagnac.

AU VILLAGE.

Chacun savait que "la mobilisation n'est pas la guerre". Pourtant une guerre déconcertante, apparemment courte (même pas un an) mais dont les rebondissements, les prolongements allaient bouleverser et ensanglanter notre pays et le monde entier débutait ainsi, tout simplement avec ce papier bleu, blanc, rouge écrit en noir. Très vite, la vie du village est perturbée. C'est par les témoignages de quelques habitants que l'on peut essayer d'évoquer cette histoire, car les archives officielles relatives à la seconde guerre mondiale sont, en France, pratiquement inaccessibles.

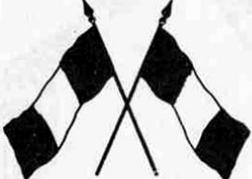
DEPART DES HOMMES.

Les soldats mobilisés rejoignent le lieu indiqué sur leur feuille de route. Le 28 oct. 1939, le Conseil Municipal vote un crédit de 2.000 F sur les fonds libres pour acheter 200 paires de chaussettes destinées aux mobilisés. Il ne précise pas combien l'on enverra de paires de chaussettes à chacun d'entre eux (une ou deux). Comme il y aura ensuite 73 prisonniers, le nombre de soldats mobilisés est au moins de 100. La plupart d'entr'eux étaient, comme les toulousains, affectés au 14^e régiment d'infanterie. Les réservistes étaient affectés soit au 211^e, soit à

Modèle N° 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

METROPOLE



ORDRE
DE
MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre, de mer et de l'air est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures, moyens d'attelage, aéronefs, véhicules automobiles, navires, embarcations, engins de manutention et de tous les moyens nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de ces armées.

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE EST LE *samedi deux septembre, vingt neuf heures ou zéro heure*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions de son **FASCICULE DE MOBILISATION**.

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant aux **ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR**, y compris les **INSCRITS MARITIMES**, les hommes appartenant aux **TROUPES COLONIALES** et les hommes du **SERVICE AUXILIAIRE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. Le Ministre de la Marine. Le Ministre de l'Air.



Affiche officielle dont la date de mobilisation est portée à la main.
(2 septembre 1939), 92 x 72.



Affiche de février 1940, signée Paul Colin, format 59 x 38,5.

Auch au 214^o, soit au 220^o à Saint-Gaudens. Certains étaient aussi au 117^o régiment d'artillerie à Toulouse. Ils sont acheminés sur les divers points de la bataille annoncée. Ils racontent leurs périples à travers le pays.

LA "GRANDE GUERRE" EST DANS LES MEMOIRES.

Malgré leurs différences, eux et leurs compagnes sont profondément marqués par la guerre de 1914-1918, à laquelle les plus âgés ont d'ailleurs participé. Ils se préparent, même s'ils ne l'expriment pas clairement, à revivre la vie qui fut celle de leurs parents 20 ans plus tôt, les souffrances, l'angoisse, l'attente des lettres, lien privilégié entre "l'avant" et "l'arrière".

AU FRONT - LA DROLE DE GUERRE.

Très vite, tous seront déconcertés par l'inaction forcée, sans parler de la rigueur de l'hiver 39-40. "L'arrière" féminin tricotera à qui mieux mieux passe-montagnes, gants, chaussettes, écharpes et pulls, la laine étant encore présente dans les magasins. Les soldats observeront pendant 6 mois, 8 mois leurs adversaires, immobilisés comme eux, regardant leurs visages à la jumelle; croyant parfois à une attaque on déclenche un tir de mitrailleuse sur des ombres dans la nuit. Le lendemain, on ne trouve que des sangliers accrochés aux fils de fer barbelés (Maxime Laconde).

EN NORVEGE.

C'est la "drôle de guerre". Oh ! combien drôle, originale mais non dépourvue de péripéties. Car si le front français-allemand est particulièrement calme, on sait à la lecture des journaux qu'il n'en est pas de même par exemple en Norvège : là un corps expéditionnaire essaie de débarquer à Narvick pour aller au secours de la Finlande en guerre contre l'U.R.S.S., malgré le refus de la Suède et de la Norvège de laisser le passage. Un plan d'attaque des pétroles de Bakou est aussi à l'étude par la Syrie et le Liban.

DES CAMPS D'INTERNEMENT EN FRANCE.

En France même, conformément à des mesures secrètes élaborées en avril 39 par l'Etat-Major, la circulaire du 30 août 1939 confirmée par décret le 1er sept. 39 prévoit "le rassemblement dans des centres spéciaux de tous les étrangers ressortissant de territoires appartenant à l'ennemi" : âgés de 17 à 65 ans. Sont concernés les antifascistes allemands et autrichiens ayant fui le nazisme pour trouver refuge en France. Il n'est pas tenu compte de leur demande de servir dans l'armée française. Ils vont rejoindre dans les camps du Vernet, de Noé, de St Sulpice la pointe, de Gurs (pour ne citer que ceux près de chez nous) les combattants de la Guerre d'Espagne, réfugiés eux aussi, des membres du Parti communiste interdit dès sept. 39, et également quelques juifs.

LA GUERRE EN POLOGNE.

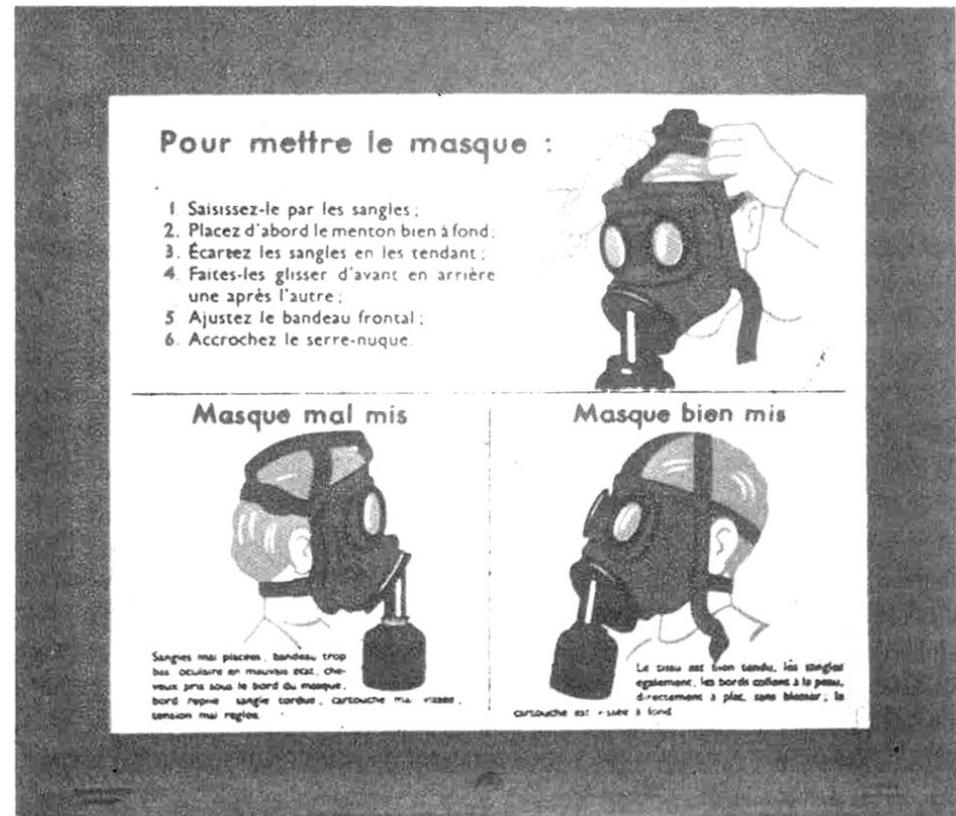
Drôle de guerre certes, mais seulement sur le front franco-allemand. On oublierait presque la Pologne, que nous étions censés protéger de ses voisins. La Wehrmacht et les S.S. y faisaient la démonstration de leur efficacité. Impitoyables pour tout ce qui osait résister, les troupes déferlaient en détruisant, en bombardant, avec leurs chars, leur aviation, sans distinction entre civils et militaires. Bientôt, le 13 mai 1940, la France connaîtrait le même sort.

TRAVAIL ACCRU DES FEMMES.

Loin de moi l'idée d'analyser avec précision la guerre de 39-40. Ceci n'est qu'une présentation des faits les plus marquants qui pouvaient être perçus par les habitants de ce qui n'était encore qu'un village où la situation de guerre s'installe. Comme en 14, les femmes remplacent les hommes. A leurs tâches habituelles, à la maison, aux champs ou à la blanchisserie, s'ajoutent les responsabilités de l'exploitation agricole : pour l'essentiel culture du blé, de la vigne et de légumes en plein champ. Tout cela dans de plus mauvaises conditions. Dès le déclenchement des hostilités on a réquisitionné les chevaux, les mulets, les véhicules automobiles. Le 18 oct. le Conseil Municipal appelle l'attention du préfet



MISE EN PLACE DU MASQUE



"Mise en place du masque à gaz", collection André Nilson.

sur "la nécessité de payer le plus tôt possible les indemnités dues aux propriétaires des chevaux et véhicules automobiles réquisitionnés".

En particulier, les chevaux étaient utilisés presque exclusivement pour le transport des légumes au marché de Toulouse qui se tenait à Arnaud-Bernard. Il est plus difficile de travailler. Ingéniosité, fatigue, solidarité essaient d'y remédier.

DEFENSE PASSIVE.

Mais d'autres problèmes surgissent. Les circulaires préfectorales se multiplient. Il faut organiser la défense passive. Le 13 sept. le Conseil Municipal décide le creusement de tranchées sur la place Rivet et au terrain de la Rignée "pour protéger éventuellement la population contre les éclats de projectiles qui seraient lancés par avions ennemis. Ces tranchées d'une longueur totale de 100 m. auront une profondeur de 80 centimètres et largeur 70 cm". 800 F prélevés sur les fonds libres paieront les travaux donnés à forfait.

Le 1^{er} octobre le CM prendra une assurance contre les accidents que pourrait provoquer le creusement des tranchées.

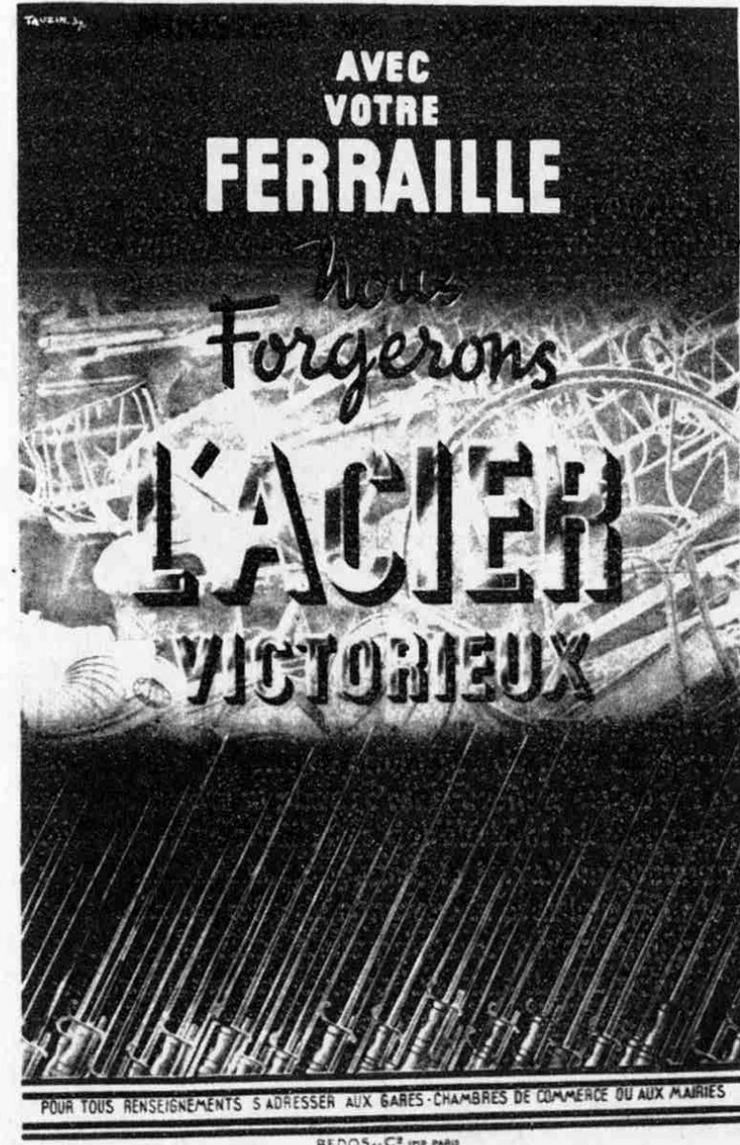
Le 21 octobre, malgré la demande préfectorale, nos édiles trouvent trop onéreux l'achat d'une sirène d'alarme. La cloche de l'église St Pierre et celles du monastère rempliront cet office. Le 2 septembre 39 l'éclairage extérieur est interdit "l'éclairage intérieur doit être réduit au strict minimum" et "dissimulé de façon absolue et permanente aux vues aériennes". Plus tard, les vitres qui ne pourront être cachées seront peintes en bleu.

L'ETAT DE GUERRE S'IMPOSE AU VILLAGE.

Les moyens de transport se raréfiant, le ravitaillement devient de plus en plus difficile.

Dans cet article il n'est guère possible de citer toutes les directives données à la commune pour s'adapter à l'état de guerre. Chacune a plus ou moins modifié la vie quotidienne, mais peu à peu cette vie s'est profondément transformée.

Cela va de la récupération des ferrailles et armements (vieux canons,



Affiche de 1939, signée Tauszin, réalisée pour le Ministère de l'Armement, 119 x 79,5.



fusils, etc...), la déclaration des stocks de sulfate de cuivre et leur répartition contingentée, la fermeture des lieux publics à 22 h 30, l'interdiction de toute manifestation, à l'incorporation des naturalisés, au recensement du personnel sanitaire et des ressortissants étrangers, etc, etc...

LA PROPAGANDE : MAINTENIR LE MORAL.

Il faut aussi, à tout prix, conserver le moral de l'arrière. Les échanges de lettres, quelques permissions ne suffisent pas à maintenir la confiance. Après un certain emballement du début, ses implications sur la mode féminine (bleu royal air force, manteaux tailleurs évoquant les costumes militaires) les chants patriotiques français ou anglais diffusés à qui mieux mieux sur les ondes, des affiches de propagande, souvent excellentes surgissent sur les murs :

- appel à l'effort et à la solidarité "Souscrivez aux bons d'armement - Avec votre ferraille nous forgerons l'acier victorieux".

- soutien aux combattants - journée nationale du 3 mars 1940 : oeuvre du vin chaud du soldat et une belle affiche glorifiant l'alcoolisme : dans une France blanche sur fond noir, 2 soldats, 1 breton, 1 paysan du midi trinquent dans les vapeurs parfumées "Le vin chaud, de l'arrière à l'avant, nous vaincrons en le buvant".

- c'est aussi des instructions très précises pour la défense passive "Avez-vous mesuré le péril aérien" "Contre l'incendie" "Cocardes des avions militaires" "Mise en place du masque".

C'est enfin des mises en garde contre la 5e colonne : "Silence, l'ennemi guette vos confidences". Quand la situation empire, des slogans plus ou moins crédibles sont diffusés à la radio par la presse et les affiches tels cette déclaration bien irrationnelle de Paul Reynaud "Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts". Cette affirmation péremptoire allait, hélas être bientôt démentie par le déroulement des événements.

L'OFFENSIVE ALLEMANDE.

Mais survient l'offensive de mai 40, offensive fulgurante, violente, inattendue et décisive. Le gouvernement en profite pour interner dans



Affiche pour la souscription aux Bons d'armement, reproduisant la fameuse phrase de Paul Reynaud: «Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts», 1940, 59 x 80.

des "camps de concentration" les derniers ressortissants étrangers des pays ennemis : c'est-à-dire surtout les femmes allemandes et autrichiennes qui étaient encore en liberté. Les Allemands envahissent le Nord de la France, occupent Paris, atteignent Biarritz.

Malgré une supériorité militaire écrasante de l'armée allemande, les Français essaient d'endiguer le flot des envahisseurs; par exemple à Montcornet dans l'Aisne, sur les ponts de la Loire... Mais en vain. Sur les routes, les populations civiles sont harcelées, bombardées, les victimes sont innombrables. C'est la débâcle. Les réfugiés belges d'abord, français ensuite, affluent. Ils sont logés tant bien que mal dans la commune. Enfin, le 25 juin, l'armistice est signée, Philippe Pétain fait don de sa personne à la France. La Résistance prendra le relais de la lutte.

TEMOIGNAGES.

Écoutons quelques témoignages, recueillis par Germaine Ricard et Marie-Christine Fraysse, de ces soldats blagnacais pris au piège, soldats évoqués par le poète, médecin pendant les deux guerres (1914.1918 - 1939.1940).

"... ces soldats sans armes,
Qu'on avait habillés pour un autre destin
À quoi peut leur servir de se lever matin
Eux qu'on retrouve au soir désœuvrés, incertains..."

L. Aragon.

JEAN GRAZIDE.

À la mobilisation, il rejoint Auch au 214^e d'infanterie, 3^e bataillon, où il reste presque un mois. Il y retrouve le capitaine d'Etat-Major Roche, lui aussi de Blagnac. Après un retour à pied par étapes, le régiment embarque à la gare Matabiau jusqu'au bord du Rhin. Avec Jean Grazide d'autres Blagnacais : Fano, Marceau Pélissier, Fernand Tranier...

Hiver tranquille à part quelques escarmouches, quelques patrouilles effectuées par des volontaires sur l'autre rive du Rhin, étroit à cet endroit. Les soldats occupaient des villages évacués où étaient demeurées

quelques familles. Des exercices, des corvées, des munitions à déplacer, des occupations...

Pourtant deux incidents significatifs : une note arrive de la cartoucherie de Toulouse leur donnant l'ordre de rendre les cartouches qui ne correspondent pas à leurs fusils, mitrailleuses, fusils mitrailleurs. Vérification faite : exact. D'autres munitions correctes arrivent la nuit suivante.

Un autre jour, ayant obtenu un poste de radio ils écoutent "le traître de Stuttgart : Ferdonnet" (qui sera d'ailleurs exécuté par la suite). Surprise : il annonce que leur propre bataillon va effectuer dans la nuit un déplacement de 20 km. C'était encore exact.

C'était vraiment une "drôle de guerre". De quoi troubler profondément. "On était vendus, on était vendus". Enfin c'est l'offensive et le repli général pour éviter, mais en vain, de se faire encercler. Arrêt près de Besançon, tentatives de lutte par des corps francs, avec Fano par exemple mais réaction des Allemands contre le village, bombardement, attaque, blessés à soigner, tâche qui revient au docteur Roques de Saint Martin, des morts aussi qu'il faut enterrer malgré le danger. Des fossoyeurs d'ailleurs périssent sous les bombes.

Et c'est la fin; les survivants sont faits prisonniers et embarqués en Allemagne.

Jean Grazide ne reviendra qu'en mai 1945.

MAXIME LACONDE.

Il était engagé volontaire depuis le 10 novembre 1936, déjà sous les drapeaux au 14^e R.I. à la caserne Niel. La nouvelle de la mobilisation et de la guerre est un grand étonnement pour lui et ses camarades. Transporté rapidement au-devant de la ligne Maginot, il en admire la conception; il gardera jusqu'à la fin un mousqueton et 5 cartouches qu'il n'aura pas l'occasion d'utiliser !

Par contre, étant aux avant-postes, il peut tranquillement observer à la jumelle ses adversaires qui, de temps en temps, tirent en l'air avec leur Mauser. Nous avons d'ailleurs un témoignage semblable d'un soldat allemand (voir plus loin). C'est son groupe qui déclenche un tir nocturne contre des sangliers ce qui améliorera leur ordinaire pendant quelque

temps. Cette méprise a déjà été évoquée au début de cet article. C'est "la drôle de guerre".

Mais elle a une fin. Et en mai 40 une vraie guerre est déclenchée, guerre très meurtrière quand les assaillants rencontrent une résistance. Après la traversée de la Meuse où, curieusement, les ponts étaient intacts, la ligne Maginot et les armées françaises sont encerclées.

"On a été trahi, nous avons été trahis complètement" répète Maxime, "on s'est laissé prendre comme des lapins, on n'était pas armé..."

Malgré tout, avec d'autres Blagnacais, il réussit à s'échapper. Ils se retrouvent en Suisse où ils seront internés plusieurs mois, avant de regagner Toulouse.

ERNEST ARGELES.

"Le jour de la mobilisation, je me suis rendu à Agen. J'étais incorporé au 12^e Régiment d'Artillerie coloniale. J'avais déjà été mobilisé 2 fois et renvoyé chaque fois, pendant le mois précédent, ce n'était que de fausses alertes. Comme j'avais tous les permis de conduire, on m'attribua un gros camion Panhard, je fus affecté au ravitaillement. Après un voyage en train de 5 ou 6 jours, nous sommes arrivés en Alsace. Là, régulièrement nous allions de nuit, sans lumières, ravitailler les troupes qui étaient en première ligne, à 20 km. Nous approchions alors des Allemands, éloignés à peine de 2 km et que l'on pouvait apercevoir. Les soldats africains qui nous accompagnaient avaient très froid, nous leur distribuions de l'eau-de-vie, du "tord-boyaux" que pour notre part, nous n'arrivions pas à avaler. L'hiver se déroula ainsi. Les Alsaciens n'étaient pas très accueillants, au moins certains, mais "tous n'étaient pas pour l'Allemand" (sic).

"Mais nous étions tellement révoltés par la conduite de l'un d'entre eux qui nous avait refusé de l'eau que nous avons décidé de lui donner une leçon. La nuit de notre départ, nous avons kidnappé les 14 poulets et poules de sa basse-cour. Seul, le coq a été épargné et laissé avec une pancarte "Veuf depuis minuit". Nous avons un bon cuisinier et nous avons mangé de la poule pendant une dizaine de jours sur le chemin du retour."

Et ce fut la débandade. On avait tout simplement oublié de nous dire que

les positions de première ligne avaient été changées et nous nous sommes trouvés face à face avec les Allemands. Nous avons fait demi-tour et nous nous sommes repliés vers la Somme. La population fuyait. Un châtelain, avant son départ, nous a donné les clefs de son château et nous a dit de manger et de boire tout ce que nous pouvions. La cave était bonne et nous avons même trouvé des fusils de chasse et des cartouches. Comme l'armée française ne nous avait rien donné, c'était notre seul armement. Le colonel nous dit d'essayer de rejoindre Agen si possible, et avec le matériel. Nous avons ramené le convoi au complet en récupérant au passage des soldats en retraite. Nous étions 30 au départ et 200 à l'arrivée, jetant des vivres en route pour faire de la place. Une dizaine de jours après, j'ai été démobilisé. Je n'avais eu aucune permission, mais ma femme m'écrivait tous les jours me donnant quelques nouvelles écoutées à la radio ou lues dans les journaux.

Ce n'était pas une vraie guerre. On se croyait plus armés. Nous avions des canons tirés par des chevaux, un peu d'aviation, mais pas des masses, rien pour faire la guerre aux Allemands cent fois plus armés que nous.

Avons-nous été trahis ? Je ne sais pas, c'est peut-être un peu trop fort, ou bien "c'est très haut", ajoute sa femme, qui a eu beaucoup plus peur, ensuite avec l'occupation de sa maison et la présence des Allemands à partir de novembre 1942.

ANDRE COLMEL.

Comme il était de la classe 37, il allait terminer son service militaire. Il était mobilisé au 8^e chasseurs à Orléans. Depuis trois jours en congé de convalescence à Blagnac, à la mobilisation il doit rejoindre son régiment. Celui-ci est transporté dans l'Aisne. L'hiver était très froid, les soldats couchaient dans les camions, et des habitantes du village, qui déjà avaient connu la guerre de 14, ont hébergé cinq d'entre eux. André Colmel a épousé l'une d'elles.

Au printemps ils déménagent dans les Ardennes. Une ligne de canons de 155 et de gros canons de marine devaient défendre une usine de tôle à Blagny.

"Nous étions en avant de cette ligne. En mai nous avons été bombardés.

Nous sommes partis en Belgique et devant l'avance allemande, nous avons reculé petit à petit, en tirant sur tout ce qu'on pouvait."

"De toute façon on prenait la dérouillée, soit par les ennemis sur terre ou par les avions".

"Pas de stratégie, pas de vrai combat, on se repliait, on n'avait rien pour se défendre. Pas de chars. Des régiments à cheval : 2e Spahis, Premier Hussard, 8e chasseurs. Et c'est tout."

A côté de Vaudemont, près de Sion, rencontre avec les Allemands, tirs réciproques. Les Allemands s'arrêtent, les Français aussi, et ils sont faits prisonniers par les soldats qui arrivent de tous les côtés. Coïncidence étrange : ils sont à 500 mètres environ de la statue de Maurice Barrès ! La ligne Maginot avait été débordée. Ses occupants ont continué à tirer sans savoir qu'ils étaient encerclés et prisonniers. "C'était une drôle de guerre ! Vous les attendiez là, ils arrivaient par derrière. C'était pas un front. Les canons sur la ligne de défense n'étaient pas protégés. La ligne Maginot a été prise par derrière sans un coup de fusil. Après les premiers obus on ne pouvait plus rien faire. Pris par derrière, un simple fusil contre une auto-mitrailleuse, c'est pas la peine d'essayer de se battre. Des régiments entiers se sont fait ramasser".

Sa famille n'avait pas la vie facile. Ils n'avaient rien pour porter les légumes au marché; 2 chevaux et 1 camionnette étaient réquisitionnés. Avec l'argent octroyé le père a pu s'acheter un vieux cheval de 13 ans, réformé peut-être de l'armée.

Plus tard, les terres à cultiver ont été réquisitionnées. André Colmel, prisonnier dans les Ardennes zone interdite, est libéré sur parole mais en zone interdite. Après s'être marié en août 41, il s'évade en avril 42 et rejoint Blagnac avec sa compagne.

Et voici le témoignage d'un soldat allemand, tiré de l'ouvrage de Serge Marchetti (Cf bibliographie).

ERNST JUNGER - "Jardins et routes"

- "Près de Greffern, 15 nov. 1939".

Les Français se montrent sans que nous tirions sur eux, et réciproquement. Les paysans labourent et récoltent les betteraves entre

nos ouvrages. Sur la route de Rastatt qui passe à côté de mon abri, les autos roulent, transportant peut-être des commis voyageurs ou des couples d'amoureux.

- "Hutte aux Roseaux, 7 Fév. 1940"

Le dégel persiste. Après-midi, dans le secteur de nos voisins de gauche, une violente fusillade de mitrailleuses a éclaté sur trois tons, elle reprit plusieurs fois. Des balles vinrent se perdre près de Greffern, sur notre flanc gauche...

La nuit, un ballon captif monte souvent, en face, avec une lumière qui ressemble à une étoile rouge...

LES OUBLIES DE L'HISTOIRE.

Enfin, ceux qui ne peuvent porter témoignage car ils ne sont pas revenus de la guerre.

3 Blagnacais sont morts pendant l'offensive. C'est d'eux que nous allons parler aujourd'hui. Dans de prochains articles nous évoquerons les 3 prisonniers morts en captivité, et le combattant volontaire engagé dans les F.F.L. mort en Italie.

JEAN-BAPTISTE DAYDE.

Né le 8 janvier 1911, il est tué le 26 mai 1940 à Vertes Voyes dans la Marne. Son décès avec la mention "mort pour la France" est transcrit à Toulouse car il y était installé avec son épouse. D'après Maxime Laconde il serait mort dans un bombardement.

ROSE ARTHUR BUCHER.

Rose Arthur Bucher est né à Gros Morne (Martinique) et avait épousé une blagnacaise, Henriette Lasserre. Pharmacien à la 17° section d'information militaire, il est tué à Montcornet (Aisne) le 15 mai 1940, donc 2 jours après le début de l'offensive (on se souvient que Montcornet est entré dans l'histoire avec la contre-attaque victorieuse, sans doute la seule, d'un certain de Gaulle avec son régiment de chars).

CHARLES BERGES.

Nous savons simplement qu'il est né le 1^{er} mars 1907 et qu'il a épousé une demoiselle Loumagne. Nous ne savons rien de plus, seulement que son nom est inscrit au monument aux morts de Blagnac.

Ce monument, malgré ses imperfections quant à l'inscription des morts de cette guerre 39-45 (pèle-mêle avec ceux de 14-18, mauvaise orthographe de DAYDE, manque de précision concernant les dates et lieux de décès) reste cependant, au-delà de sa valeur commémorative, une référence indispensable.

CONCLUSION.

Ces témoignages de Blagnacais, recueillis 50 ans après les faits, avec la petite incertitude qui peut résulter de l'érosion du temps, mais encore empreints de sincérité et de fraîcheur, nous serviront de prologue à la publication, qui sera fractionnée en plusieurs épisodes, du carnet de route, écrit au jour le jour, d'un mobilisé toulousain de 39-40 : il se trouvait au voisinage de la charnière de Sedan, le jour de l'offensive allemande. Ce texte nous a été communiqué par une Blagnacaise, sa soeur.

J. WEIDKNET

BIBLIOGRAPHIE.

GRANDO René, QUERALT Jacques, FEBRES Xavier - Camps du mépris, Des chemins de l'exil à ceux de la Résistance
El Trabucaire, Perpignan

FITTKO Lisa - Le Chemin des Pyrénées. Souvenirs 40-41
Maren Sell et Cie.

GRYNBERT Anne - Les Camps de la Honte, les internés juifs des camps français
La Découverte

MARCHETTI Serge - Affiches 1939-1945
EDITA

ARAGON Louis - La Diane Française - 1943
Ed. Seghers

FRENAY Henri - La nuit finira - Robert Laffont

MOUSSINAC Léon - Le Radeau de la Méduse
Ed. Hier et Aujourd'hui

NOTH Ernst Erich - L'Allemagne exilée en France
Bloud et Gay

Archives municipales, cahiers de délibérations.

A cette bibliographie il faut ajouter
- la presse de l'époque
- mes souvenirs personnels et ceux de mon entourage

Toute remarque justifiée sur cet article, tout renseignement complémentaire sur cette période, en particulier concernant les victimes décédées, seront les bienvenus.

PRISONNIER DE GUERRE EN MAI 1940.

Le "Carnet de notes" d'Antoine DESSAUX, dont nous commençons la publication dans ce numéro, constitue un intéressant témoignage inédit sur une des périodes les plus dramatiques de notre histoire. Rédigées au jour le jour, du 10 mai au 15 août 1940, ces notes ne semblent pas avoir été révisées ultérieurement par leur auteur. Elles apportent donc une perception immédiate des quelques jours de combat auxquels Antoine Dessaux a participé et des premières semaines de sa captivité en Allemagne. Surtout, elles amorcent, au hasard du texte et au-delà de son apparente simplicité, une réflexion personnelle sur les tragiques événements qui déferlent depuis le début de l'offensive allemande.

REPERES CHRONOLOGIQUES.

1^{er} septembre 1939 : Les troupes allemandes entrent en Pologne.
3 septembre 1939 : La Grande-Bretagne puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne.
Hiver 1939/40 - Printemps 1940 : La "drôle de guerre".
20 mars 1940 : Démission du gouvernement Daladier, remplacé par un gouvernement Reynaud.
9 avril 1940 : Intervention allemande contre le Danemark. Début de l'opération de Norvège.
10 mai 1940 : Offensive allemande aux Pays-Bas et en Belgique.
12/13 mai 1940 : Offensive allemande dans les Ardennes.
19 mai 1940 : Remaniement ministériel; Pétain devient vice-président du Conseil. Gamelin, généralissime, est remplacé par Weygand.
20 mai 1940 : Les "Panzern" atteignent Abbeville.
27 mai/2 juin 1940 : Rembarquement des Alliés à Dunkerque.
5 juin 1940 : Offensive allemande sur la Somme. Remaniement ministériel; de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat.
10 juin 1940 : Le gouvernement quitte Paris.
14 juin 1940 : Les Allemands entrent à Paris.
16 juin 1940 : A Bordeaux, démission de Paul Reynaud. Gouvernement présidé par le Maréchal Pétain.

17 juin 1940 : Pétain demande un armistice et les conditions de paix. 1^{er} discours aux Français : "Il faut [tenter de] cesser le combat..."
18 juin 1940 : "Appel" du Général de Gaulle.
22 juin 1940 : Signature de l'armistice avec l'Italie.
25 juin 1940 : Entrée en application de l'armistice.
2 juillet 1940 : Le gouvernement s'installe à Vichy.
3 juillet 1940 : Les Anglais bombardent Mers-el-Kébir.
10 juillet 1940 : L'Assemblée Nationale donne au Maréchal Pétain "tout pouvoir pour promulguer une nouvelle Constitution de l'Etat français" (569 voix pour; 80 contre).
juillet/août 1940 : Premières lois instituant la "Révolution nationale".
12 août 1940 : Début de la bataille d'Angleterre.

LA GUERRE TOTALE.

Les "notes" d'Antoine Dessaux s'ouvrent le vendredi 10 mai 1940, le jour où débute la grande offensive sur le front ouest prévue par Hitler dès la fin de l'hiver. Certes, Antoine Dessaux est un peu comme le Fabrice de Stendhal à la bataille de Waterloo. Il n'a vu que des opérations fragmentaires, des marches et des contremarches, sans raison apparente, et qui s'achèvent pour lui, le 15 mai, par une marche harassante, un peu au hasard, "marchant le moins possible sur les routes... en nous fiant au soleil couchant". C'est dans ces conditions qu'il est fait prisonnier au début de la nuit du 15 mai, entre Marly et Girondelle.

De cette brève expérience de la guerre, Antoine Dessaux dégage certains traits qui expliquent à ses yeux le surprenant effondrement français. L'apparente tranquillité, représentée par la "drôle de guerre" qui dure depuis 8 mois, a comme paralysé les esprits. Le 10 mai, plusieurs de ses camarades sont en permission, malgré les deux alertes générales qui viennent de se produire. Cette situation, en apparence paradoxale, a été ultérieurement confirmée par certains responsables de l'E.M.G., qui chiffraient à 15% le volume des effectifs en permission à cette date. Beaucoup de ces permissionnaires rejoindront difficilement pour tomber

aux mains des Allemands. Certes, l'E.M. s'était efforcé d'intéresser les hommes : moins de 15 jours auparavant, on inaugurerait solennellement le "Foyer du Soldat". Mais une telle atonie n'avait pu que démoraliser les hommes et ruiner leur volonté. On sait, par ailleurs, que malgré certaines mises en garde, l'E.M.G. français n'avait pratiquement rien soupçonné des intentions de l'adversaire.

Dans ces conditions, le commandement local a été totalement surpris et, presque immédiatement, dépassé par les événements. Il se révèle incapable de faire face à la redoutable menace qui pèse sur tous les déplacements routiers. Dès le 10 mai, Antoine Dessaux souligne l'inadaptation des moyens antiaériens et l'absence totale de l'aviation alliée. Le 12 mai, l'officier de la Place de Rocroi est confronté à d'insolubles problèmes de ravitaillement, d'équipement des itinéraires et d'évacuation des réfugiés, qui encombrant les routes et les postes de secours. Le 15 mai, Antoine Dessaux et ses camarades, abandonnés par leurs officiers - c'est tout au moins l'accusation très grave que formule l'auteur - en sont réduits à ne compter que sur leurs propres moyens.

Antoine Dessaux a pleinement perçu les détresses immédiates provoquées par la guerre qui s'intensifie si brutalement. Il s'apitoie sur le sort des réfugiés, surtout des enfants et des vieillards, qui ont tout perdu et qui sont les innocentes victimes des bombardements. Car les effets de l'aviation sont effrayants. Brancardier, Antoine Dessaux doit convoier les blessés vers le poste de la Croix rouge - "une jeune fille... qui me regarde d'un oeil vide"; "un gosse d'une vingtaine de mois, qui a le haut du front arraché. Je le prends dans mes bras; je dois lui remettre la boîte crânienne sur sa tête" - et enterrer les camarades morts, après avoir assuré leur identification. Alors vient, dans ses notes, la malédiction, amorcée de sa réflexion ultérieure sur les événements qu'il vit intensément : "Malheur à tous les responsables de ce qui a commencé il y a deux jours, quels qu'ils soient, surtout chez nous".

L'AFFLUX EXTRAORDINAIRE DE PRISONNIERS.

D'après les affirmations d'Antoine Dessaux, on peut admettre que les Allemands eux-mêmes ont été les premiers surpris de l'ampleur de leur succès. L'afflux extraordinaire de prisonniers a posé aux vainqueurs des

problèmes presque inextricables dans l'immédiat.

Dans les premières heures de leur captivité, Antoine Dessaux et ses camarades sont restés sans surveillance. Certains en profitent même pour s'esquiver; mais il ne semble pas qu'Antoine Dessaux ait eu ce réflexe, qui n'était d'ailleurs pas sans risques. Le 16 mai, ces premiers prisonniers bénéficient encore d'une semi-liberté, dont ils profitent pour faire un dernier vrai repas et une bonne sieste. Mais ce répit ne dure guère. Le soir même, les Allemands rassemblent leurs captifs, qui sont désormais solidement encadrés. Mais l'impression de flottement se prolonge jusqu'au 21 mai. Certes, le regroupement s'opère dans la région de Charleroi. Mais les prisonniers n'ont toujours à manger que "des tartines d'air comprimé" (18 mai). La situation ne s'améliore guère les jours suivants. La chère reste maigre au hasard des circonstances : un fromage le 18 mai; une grosse boîte de maquereaux au vin blanc, donnée par un Allemand compatissant, le 19 mai. Il faut attendre le 21 pour que se précise une certaine stabilisation. Rassemblés dans un grand champ clôturé, sous la garde de sentinelles armées, Antoine Dessaux et ses milliers de camarades reçoivent, en fin d'après-midi, un véritable repas. Depuis cinq jours, Antoine Dessaux n'avait pratiquement rien mangé.

Alors commence le long voyage en train, dont le lecteur pourra suivre les péripéties. Ce qui frappe, c'est l'inconfort de ce voyage de près d'une semaine dans des wagons à bestiaux sommairement aménagés. Surtout, les hommes continuent à souffrir de la faim. Ce qui les marque le plus particulièrement, c'est l'irrégularité des rations toujours insuffisantes et l'inadaptation des horaires aux habitudes françaises. Et déjà se posent les questions lancinantes : "Ils vont nous faire creuser de faim", dit l'un. "Tu vois, ils n'ont rien à bouffer", dit l'autre. Pour moi (= A.D.) ils sont débordés". Donc, ce problème du ravitaillement a beaucoup préoccupé ces hommes déjà affaiblis. Antoine Dessaux suggère des réponses. Mais il est difficile d'apprécier la réalité : Médiocrité de la situation alimentaire en Allemagne ? Volonté de responsables allemands débordés, pour mieux contrôler les prisonniers ? La seconde hypothèse paraît plus vraisemblable.

L'arrivée au camp de Sagan, en Silésie dans l'est de l'Allemagne, apporte une amélioration décisive (24 mai). Le camp, constitué de baraquements en dur, est aménagé pour durer (barbelés, sanitaires, cuisines). La vie des

prisonniers est organisée progressivement : les repas chauds sont désormais plus réguliers; les hommes sont pris en main (interrogatoires, fouille, photo); corvées et "kommandos" de travail commencent à fonctionner, pour devenir la morne réalité quotidienne. Mais Antoine Dessaux devra attendre son transfert au camp de Mallwitz (20 juin) pour voir sa situation définitivement fixée.

De cette organisation progressive de la vie communautaire, retenons seulement deux aspects intéressants, par l'éclairage qu'ils apportent sur la signification de l'idéologie nazie. L'interdiction stricte de toute relation avec des femmes allemandes, qui est faite aux prisonniers sous peine de 10 ans de bagne, n'est, peut-être, qu'une mesure de sûreté intérieure. Plus significatif apparaît le véritable tri parmi les prisonniers, tri qui aboutit à séparer des Français, sur des critères essentiellement "raciaux", les Bretons, les Alsaciens-Lorrains et les Corses.

UNE REFLEXION POLITIQUE.

Ce qui frappe à la lecture du texte, c'est la constante volonté d'Antoine Dessaux de se tenir informé. C'est, sans doute, un réflexe spontané d'hommes placés dans une situation d'incertitude et d'angoisse. Mais, chez lui, ce besoin de s'informer et de comprendre correspond à une réaction instinctive de sa personnalité. Militant de gauche, profondément antifasciste, Antoine Dessaux a perçu très tôt l'importance des enjeux de la lutte immense qui se développe sous ses yeux.

Mais comment satisfait-il cette soif d'information ? Les notes d'Antoine Dessaux nous fournissent une amorce de réponse. Dès l'époque de la "drôle de guerre", Antoine Dessaux paraît préoccupé par ce souci de se renseigner et de regrouper ses informations. Il écoute "Radio-Paris" ou "Radio Ardennes", mais aussi le poste allemand de "Radio-Stuttgart" qui émet en français. On sait que ce poste représentait une des armes non négligeables de la propagande de Goebbels. Dès cette époque, Antoine Dessaux commence la rédaction de son "Carnet de notes" - mais la première partie n'a pas été conservée - et il constitue même un petit dossier de presse, où il rassemble des coupures de "l'Oeuvre" (journal de tendance radicale) et de "l'Epoque" (journal modéré, mais très anti-munichois en 1938), dossier qu'il décide très prudemment de détruire, le 15 mai.

Prisonnier, Antoine Dessaux note très tôt que les nouvelles les plus inouïes circulent. Il utilise même une amusante formule - "Radio-barbelé" - pour désigner ces bruits dont personne ne peut garantir l'authenticité : l'Italie aurait adopté la cause des Alliés contre Hitler; forts de ce soutien, les Alliés marcheraient sur Vienne, tandis qu'une offensive victorieuse se déroulerait dans la région de Trêves. Ces nouvelles absurdes ont, parfois, un fond de vérité. Le 1^{er} juillet, Antoine Dessaux note la mort, dans un accident de voiture, de Paul Reynaud qui s'enfuyait en direction de l'Espagne. On sait que l'ancien Président du Conseil ne fut que blessé dans un accident où son égérie, la comtesse de Portes, devait, elle, trouver la mort.

Cependant, Antoine Dessaux profite également de moyens d'information plus fiables. Malgré l'obstacle de la langue, on voit s'amorcer des échanges directs avec les vainqueurs, simples conversations, d'ailleurs sans acrimonie, comme le 16 ou le 17 mai. Mais le 5 juin, Antoine Dessaux peut participer à un véritable dialogue avec "un gradé allemand parlant très bien le français". Alors se trouvent posées des questions fondamentales : "Comment se fait-il que le Reich qui était le champion contre le bolchévisme, en est arrivé à conclure un pacte de non-agression avec eux ?" Antoine Dessaux ne peut se satisfaire d'une réponse embarrassée et qui fait retomber la responsabilité de l'attitude soviétique sur la lâcheté des démocraties. Mais c'est surtout la radio qui apporte aux prisonniers les informations les plus sûres. C'est ainsi qu'ils sont informés de l'entrée en guerre - réelle cette fois - de l'Italie, du succès de l'offensive allemande sur la Somme, de l'occupation de Paris et de l'ouverture des négociations d'armistice.

Il semble, d'ailleurs, que les autorités allemandes elles-mêmes se soient souciées d'informer les prisonniers tombés entre leurs mains. Le 26 juin, Antoine Dessaux et ses camarades ont été "menés écouter la radio à la baraque du patron du chantier à côté. Avons entendu en français le texte de l'armistice avec l'Italie. [Faut-il y voir une volonté supplémentaire d'humiliation de la part des Allemands ?] Plus une déclaration démontrant que lorsque le Führer aura décidé d'attaquer l'Angleterre ce sera foudroyant et que d'ores et déjà elle peut se considérer vaincue". La volonté de propagande est là incontestable, ce que confirme la diffusion, dans les semaines suivantes, d'un journal en français, le "Trait d'Union",

dont Antoine Dessaux a eu entre les mains le n° 3 (11 juillet) et le n° 4 (17 juillet). On sait, par ailleurs, que bientôt le gouvernement de Vichy s'efforcera d'endiguer cette propagande allemande en diffusant dans les stalags ses propres journaux.

Dans le tourbillon de la défaite, Antoine Dessaux s'interroge sur sa situation de prisonnier et sur le sort qui l'attend. Sa première réaction est celle de la satisfaction - il a échappé au pire et il est toujours vivant - et il s'indigne même contre ceux qui ne veulent pas se rendre. Après tout, la guerre sera terminée avant 3 mois (28 mai). La signature de l'armistice renforce un temps cette illusion initiale. Mais l'incertitude s'installe vite. Les Anglais tiennent; les Allemands s'organisent pour durer. Le 9 juillet, Antoine Dessaux sent le doute le gagner : "et combien de temps ? Si encore nous étions fixés. 6 mois, un an, au moins on saurait à quoi s'en tenir". Surtout, Antoine Dessaux est très vite troublé par les répercussions de la captivité sur certains de ses camarades. Il est frappé, en effet, de la dégradation morale qui s'insinue entre "des frères de même misère". Une note pessimiste souligne bien cette dégradation : "Ceux qui donnent leur alliance (contre du tabac) ne doivent pas tenir à leur femme, il y en a qui l'ont fait. C'est aussi laid celui qui accepte le marché".

Ainsi, avec le temps, Antoine Dessaux s'élève à une réflexion plus générale. Dès le 25 mai, il aborde la question de l'anéantissement de l'armée française dans les Ardennes. Il a bien compris les effets néfastes du "bourrage de crâne" qui, pendant des mois, a endormi les volontés et les énergies. Il souligne, à plusieurs reprises, "l'incapacité des militaires qui en sont restés à la tactique de 1914 sans véritable conception stratégique". Il dénonce, nous l'avons vu, l'attitude "inqualifiable" de certains officiers de troupe qui ont abandonné leurs hommes sur le terrain. Mais il est tout aussi sévère pour les généraux quand il les compare à leurs homologues allemands : physiquement, intellectuellement et moralement, les Français ont été dominés par leurs adversaires.

En fait, Antoine Dessaux montre très bien que le problème est essentiellement politique. On peut certes ne pas accepter totalement ses vues lorsqu'il prétend que cette incapacité a été "voulue", qu'elle correspond à une véritable "trahison" (des élites ?). Mais c'est là que se révèle la véritable perspicacité d'Antoine Dessaux. Militant antifasciste, il

rappelle les problèmes cruciaux, mal résolus (volontairement par certains ?) dans les années précédentes, en particulier celui des crédits militaires et de leur utilisation. Pour lui, les questions essentielles se sont nouées lors de la guerre d'Espagne (juillet 1936 - avril 1939) qui a cristallisé en Europe les affrontements idéologiques et révélé - par la néfaste politique de non-intervention finalement acceptée par le gouvernement de Léon Blum - la fragilité des démocraties occidentales face au fascisme.

Dans ces conditions, le "coup de poignard dans le dos" de Mussolini, le 10 juin 1940, ne le surprend pas outre mesure. L'identité de nature des deux dictatures fasciste et nazie le rendait inévitable. Mais l'élément le plus intéressant de son analyse réside dans les réflexions qu'Antoine Dessaux amorce dès le milieu du mois de juin et que semblent confirmer les nouvelles concernant l'évolution du régime politique français, nouvelles qui filtrent relativement vite. Dès le 8 juillet, Antoine Dessaux note que "la République est finie. Pétain est chef de l'Etat français. Somme toute, c'est la victoire du fascisme. C'était d'ailleurs la seule façon que l'on pouvait l'installer chez nous. Je songe à tous ceux qui disaient en parlant de l'Espagne dont le cas est identique, en France cela n'arrivera jamais". On peut admettre que l'évolution ultérieure du régime de Vichy lui donnera en grande partie raison.

Alain LAURET



Vendredi 10 Mai 1940

Je m'éveille, il est six heures. Huit mois que cette vie dure. Je réalise la situation. Il y a trois jours, alerte en Hollande, les permissions y ont été supprimées. Elle rappelle la conclusion de l'article de G. Cabois, dans l'Oeuvre qui prévoit l'envahissement de la Hollande, de la Belgique; en un mot, le commencement de la guerre totale. Et aussi avant de me lever, je tourne le bouton du poste. C'est un appareil américain de 5 lampes portatif, que j'ai ramené de chez moi à la dernière perne, à Tognes. Et 6^h30 pas d'émission d'information. C'est étrange. Le poste est-il détraqué. Pourtant non, je cherche Radio Ardennes, il diffuse justement de la musique de danse. Écoutons valses, fox et musique ancienne tout en m'habillant, jusqu'à 7^h30 où

Carnet de route d'Antoine Dessaux

(10 mai - 15 août 1940)

Antoine Dessaux.

Mobilisé le 2 septembre 1939. Rejoint Brest, incorporé à Pontanezen au 248^e Régiment d'Infanterie. Affecté à l'Etat-Major du 2^{ème} Bataillon, comme brancardier. Départ pour la Seine-et-Oise. Cantonnés à Margency, ensuite à Enghien, passé à la C^HR dans la Musique et comme brancardier régimentaire Chef de Musique : Mr Sorel, Médecin chef C^{ant} Galy. Départ pour les Ardennes. Arrivé à Doumely le 13 Décembre. Parti pour la 1^{ère} "perme" détente le vendredi 22 Décembre à 17 H. Reparti de Toulouse le samedi 6 janvier 1940. Retour à Doumely le lundi 8 janvier. Quitté Doumely le dimanche 4 février. Arrivé à Rocroi le 6 février. Cantonnés à la caserne en subsistance à la C^{ie} de Commandement. Parti en "perme" le 23 Mars. Retour à Rocroi le 6 Avril. Alerte n° 1 le 11 Avril. N° 2 le 14 Avril. Cantonnés à côté de la CHR. Alerte n°3 le 10 mai. Fait prisonnier le 15 mai à 23H30 entre Girondelle et Marby. Passé à Charleville. Puysemange, Libramon. Arrivé en Allemagne, à Trêves le 21 mai, à Limburg le 22 et à Sagan (Silésie) le 24 mai. Immatriculé 13.060. Parti travailler à Mallmitz le 30 juin, jusqu'au 3 Août. Retourné au camp de Sagan du 3 au 15 Août. Reparti travailler à Reichenau le 15 Août. Remplacés par des Serbes le 18 mai 1941. Parti travailler comme cultivateur à Reichenbach.

Vendredi 10 Mai 1940

Je m'éveille, il est six heures. Huit mois que cette vie dure. Je réalise la situation. Il y a trois jours, alerte en Hollande, les permissions y ont été supprimées. Me rappelle la conclusion de l'article de G. Tabouis, dans l'Oeuvre, qui prévoit l'envahissement de la Hollande, de la Belgique; en un mot, le commencement de la guerre totale. Aussi avant de me lever, je tourne le bouton du poste. C'est un appareil américain de 5 lampes, portatif, que j'ai ramené de chez moi à la dernière "perme", à Pâques. A 6H30 pas d'émission d'information. C'est étrange. Le poste est-il

détraqué ? Pourtant non, je cherche Radio-Ardennes, il diffuse justement de la musique de danse. Ecoutons valse, fox et musique ancienne, tout en m'habillant. Jusqu'à 7H30 où je recherche Radio-Paris. Entends juste l'indicatif du Poste. Le Radio-Journal est donné comme à l'ordinaire. La 1^{re} émission n'a pu avoir lieu, à cause d'une alerte sur Paris qui sévissait depuis 5 H du matin. Je fais ma toilette. A 8 H, nous voyons arriver Duchemin l'adjudant de la CHR. Il nous annonce l'ordre d'alerte n° 3. A la 1^{re} alerte, nous étions encore à Rocroi, à la caserne pour être à côté du Médecin chef le C^{ant} Galy. A la 2^e nous nous étions rendus ici, à côté du cantonnement de la CHR, dans une petite maison évacuée. Nous y étions bien, moins à l'étroit depuis que l'autre moitié de l'effectif de la Musique était, après bien des déboires, parti en permission. Tout est fini, adieu la tranquillité. Alerte n° 3 signifie que ou nous rentrons en Belgique, ou que tout au moins, partons occuper les positions prévues en cas d'attaque contre la Belgique. Le poste annonce que Frossard, ministre de la propagande, va faire une déclaration. En voici l'essentiel. Le Reich est entré en Hollande, en Belgique et au Luxembourg qui demandent l'appui des Alliés. Cela devait arriver tôt ou tard. L'Allemagne avait déjà, le 9 Avril pris le Danemark, qui avait motivé la 1^{re} alerte et la suppression des "permes". Pour moi c'était le seul moyen, pour exploiter à fond la campagne de Norvège, qui d'après Stuttgart a tourné à leur avantage. Avec les Degrelle, la percée peut se faire, et si les divisions qui gardent la frontière sont armées dans notre genre, il se pourrait que le front soit, d'ici peu, transporté par ici. Rangé les affaires et monté les couvertures sur le sac. Tout est prêt à 9 Heures. Nous ne devons pas bouger, pouvant partir à n'importe quel moment. Attendons de voir le chef de Musique pour les ordres de détail. Il a 61 ans, a fait l'autre guerre et ne doit pas être trop enchanté de ce qu'il arrive. C'est le moment de faire leur métier, pour lequel ils touchent des 4.000 francs, traitement vraiment trop disproportionné avec nos quinze sous, plutôt vingt, que nous touchons. Il arrive à 9H30, car il couche quelques maisons à nos côtés. Nous rejoignons le bâtiment de la CHR, ancienne usine fabriquant des

casserolés où cantonnait la compagnie, ainsi que tout le ravitaillement. Là, idem, devons attendre les ordres du colonel. 11 heures arrivent. La soupe est prête. On déjeune. Je branche le poste à l'atelier de réparations, Nancy, Lille, Lyon, Pontoise, la plupart des aérodromes sont déjà bombardés. Demande si je peux aller chercher mon linge, qui est à blanchir, chez une bonne vieille, défense de quitter le cantonnement. J'aurais pourtant eu le temps, car nous ne partons qu'à 14 heures. Le ciel est d'un bleu, le soleil tape dur. Les camions, les fourgons, la roulante démarrent et nous suivons derrière. Nous nous rendons au bois de Sévigny. Des avions passent. Suivons la route qui mène à Rocroi, puis tournons vers celle de droite. Nous n'avons réalisé que plus tard le danger que l'on nous a fait courir en nous faisant suivre les routes. En effet, nous faisons une belle cible pour l'aviation, surtout avec le soleil qui faisait briller les gamelles, posées sur notre sac. Ce n'est que le soir, après notre arrivée, que nous apprenons que le 265^e, le 337^e et le 51^e A ont essuyé des bombardements, ayant pris les chemins comme nous, et que des victimes sont déjà à déplorer. Arrivons au bois à 15H30. Comblons un fossé, pour permettre aux voitures de rentrer se camoufler dans les arbres. Montons hutte branchages, pour passer la nuit. Couchés après avoir dîné. Endormi tard. Pense à l'angoisse qui doit étreindre mes parents, Denise, sur notre sort. Pense à la fin brusquée de la permission des copains. Le départ doit être pénible surtout pour leur famille. Dire que quand je quittais Toulouse, ma "perme" échue, j'avais l'appréhension que je ne reviendrai pas de si tôt. Mais aucune idée d'y laisser la peau. Toutes ces idées passent dans la tête et finalement le sommeil m'accapare.

Samedi 11 mai

La fraîcheur du matin me réveille, il est 6 Heures. Je me lève, et cherchons de l'eau pour nous débarbouiller. Pas bien loin, trouvons une mare. Nous sommes les premiers et l'eau est encore propre. Ensuite, après avoir bu le café, entreprenons, à quelques copains, de refaire notre baraque et d'y installer nos toiles de tente, pour nous préserver de la pluie toujours possible. Comme nous terminions vers 11 heures, Monsieur Sorel, notre chef, arrive. Nous devons rejoindre Rocroi, où est

installé le poste de secours. Nous n'aurions jamais dû le quitter, en tant que brancardiers, devant être à la disposition du Major. Une camionnette vient nous chercher. Chargeons les sacs. Nos instruments sont déjà en sûreté dans une autre voiture. Et nous voilà en route vers la caserne. L'atmosphère est changée, aussi c'est les yeux souvent tournés vers le ciel que nous faisons ce petit voyage. Croisons un motocycliste qui nous dit que Rimogne est bombardé. C'est le roulement que nous entendons. Il y a quinze jours, la musique était allée jouer pour l'inauguration du Foyer du Soldat par le général de Division Vautier. Un "réglo", l'adjudant, comme l'appelaient les officiers entre eux. Et comme dit mon carnet de notes, à ce jour-là. Nous verrons si tous ces types que nous payons des prix fous seront, à l'action, à la hauteur, car pour ce qui est d'em... les "troufions", à eux le pompon !... Il avait trouvé que mes souliers (je les avais touchés le matin neufs) n'étaient pas cirés.

En me remémorant tout cela, nous voilà arrivés devant la caserne où nous étions demeurés, avant la 1^{re} alerte. Le poste est installé dans les caves, et nous devons coucher dans deux petits débarras où l'on mettait le charbon. Débarrassons et nettoignons le mieux possible. Étendons de la paille. Ce n'est guère aéré, car les soupiraux ont été murés. Nous revoilà en subsistance à la compagnie de commandement Lalesse, curé de Lagnon dans le civil. Allons chercher la soupe. A 3 Heures, alerte, 40 avions passent au-dessus de Rocroi. Peu après, l'on entend les bombes tomber. Vers 3H. on nous amène des blessés du 337, trois musiciens et deux du 51^e RA. Fait un tour au Foyer de la Croix-Rouge installé dans la caserne. C'est déjà plein des premiers réfugiés qui arrivent et que l'on envoie, après les avoir servis d'un bol de bouillon ou de lait pour les gosses, coucher dans les chambres du bâtiment. Le poste du Colonel Gillot commandant le régiment est installé dans les fortifications, à côté. A 9 Heures nous nous couchons, pensant à tout ce qui nous attend, espérant que la destinée nous sera clémente.

Dimanche 12 mai

Dormi comme du plomb jusqu'à 9 Heures. Montons dans la rue. Rocroi est plein de réfugiés belges et luxembourgeois. Ils sont munis de ballots, emportant le nécessaire, des souvenirs, attachés la plupart sur des

voitures de gosses. Nous devons faire la police. Des taxis et voitures particulières réquisitionnés arrivent. Faisons monter les familles nombreuses. On les entasse par 8, 10 par voiture. L'officier de la Place leur donne un bout de papier où est inscrit l'itinéraire que les autres doivent suivre. Donne des bons d'essence à ceux qui n'en ont pas dans leur réservoir. Toute la matinée, ce manège ce poursuit. Il arrive de plus en plus de monde et on commence à être débordé. Sur la route traversant Rocroi, passent sans arrêt de grandes voitures attelées pleines de meubles, de linge, les personnes marchant à ses côtés. Nous voyons une dizaine d'autobus passer à vide, venant de transporter des troupes. Demandons à l'officier, si l'on ne pourrait s'en servir, pour accélérer l'évacuation. Au contraire dit-il. C'est alors une ruée, vers ces grands cars portant encore la lettre de la ligne qu'ils faisaient à Paris. Lorsqu'ils sont partis, je vais déjeuner il est 2 heures de l'après-midi. Nous revenons, les voitures particulières continuent à charger et à démarrer. C'est le tour de ménages et des personnes isolées. Je remarque un couple de bons vieux, très bien habillés, une jeune fille à leurs côtés, que j'avais déjà vus ce matin. A leur demande, très timidement formulée, je m'arrange à les faire monter dans une auto, avec trois autres isolés. Ils me mettent quelque chose dans la poche de la capote. Surpris, c'est 50 francs, j'ai juste le temps de les leur rejeter dans la voiture qui déjà avait démarré. Il aurait plus manqué que cela, accepter de l'argent de personnes qui ont assez de détresse comme cela. Ce doit être terrible, laisser tout, toit, bien-être et tant de choses auxquelles on tient et qu'il faut quitter, peut-être sans espoir de les revoir. 3 Heures. Alerte. Tant bien que mal, toute la foule court aux refuges, beaucoup descendent avec nous, dans le sous-sol de la caserne, de beaucoup abri le plus en sécurité, sous les monumentales voûtes de briques. Les avions passent et repassent. Des bombes tombent. Ce ne doit pas être trop loin qu'elles sont tombées. Avec un infirmier et trois autres musiciens, nous montons dans l'ambulance pour aller sur le lieu où elles sont tombées, avertis par un cycliste de l'observatoire. C'est sur la route de Givet que nous partons. L'exode des grandes voitures continue, que rien n'arrête, pas même les avions. A toute vitesse, nous dépassons le croisement de la route, avec celle qui va à Fumay. Nous entendons "c'est par là". A quelques mètres du V que font ces deux chemins, l'ambulance s'arrête, nous sautons, et

un triste spectacle apparaît à nos yeux. Une grande charrette belge est renversée à moitié dans le fossé, ses deux chevaux gisent éventrés, tués net. Un chien attaché à l'arrière, tué lui aussi, est comme pendu. Et un autre, détaché, hurle à la mort. Nous voilà, d'emblée, dans l'exercice de notre travail de brancardier. Un homme d'une cinquantaine, un soldat belge aidant à déménager sa famille, une dame, sont là, couchés sur l'herbe, au bord du chemin, baignant dans leur sang. Arrivons avec les brancards, "inutile dit l'infirmier, elles sont mortes". Une jeune fille, blessée à la jambe, est montée sur l'ambulance. Nous installons un jeune homme sur le brancard, à plat ventre, il a des éclats dans les reins. Une grand-mère est assise, plus loin, un gosse sur les genoux. Je m'approche. Elle me regarde fixement d'un oeil vide. Le gosse, une vingtaine de mois, est blessé. Ce n'est que lorsque je vais le lui prendre que j'aperçois qu'il a le haut du front arraché. Je le prends dans mes bras, je dois lui remettre la boîte crânienne sur sa tête. Il a l'air de dormir. Je me souviendrai longtemps de cet affreux spectacle. Les copains montent les morts et voilà l'auto, virant et à toute allure, rouler vers le poste de secours. J'ai toujours le bébé dans mes bras, la grand-maman est comme hébétée, seule indemne, mais commotionnée par la déflagration. Malheur à tous les responsables de ce qui a commencé il y a deux jours, quels qu'ils soient, surtout chez nous. Descendons les blessés au Major et les morts dirigés au cimetière, après avoir pris leur identité, que donne le jeune homme, blessé aux reins. Nous devrions aller faire les tombes. Le chef de Musique, dont les attributions sont maintenant officier d'Etat Civil, va trouver Lalesse, pour que la section des pionniers les creusent pour nous. En effet, nous ne sommes plus que quinze, ayant les autres brancardiers en "perme" ou du moins pas encore rentrés. Surtout, nous ne pourrions pas tenir le coup, ainsi réduits de moitié. Convenu entr'eux. Le bébé est mort, il l'était même lorsque je descendais de l'auto, je ne m'en étais pas aperçu, ayant continué à prendre pour du sommeil ce qui était devenu, insensiblement, le trépas. Deux autres alertes, au moment où les copains de la campagne allaient faire les trous. C'est inouï, ce qui étonne tout le monde, c'est que nous n'avons encore aperçu ni d'avions français ou anglais. D'aucuns disent qu'ils sont en Belgique, d'autres que la plupart sont anéantis depuis le premier jour. Toujours est-il que c'est démoralisant, de voir que les bombardiers ennemis peuvent impunément

survoler, car ils ne craignent guère les groupes de mitrailleuses braquées en DCA. Des cheminots du Luxembourg arrivent. D'après eux rien n'arrête les Allemands, que demain ou après-demain ils seront ici. Nous formons des groupes, discutant. Le C^{ant} Thomas, officier auprès du Colonel, passe. Nous lui demandons si tous ces dire sont plausibles. Il nous dit que c'est vrai, mais que ce doit être voulu. Pensez-vous, dit-il, depuis huit mois tout a été prévu, sans doute veut-on les arrêter à la Meuse, ligne naturelle. C'est possible, mais moi je pense que si c'est dans nos moyens d'arrêter une avance, autant est plus simple (puisqu'on a dit et répété, que l'on ne laisserait pas transporter le théâtre des opérations sur notre sol) de la bloquer au moins en Belgique. Je crois (les cheminots qui nous l'ont raconté paraissent sincères, et puis quel intérêt auraient-ils à nous mentir ?) que c'est malheureusement vrai. Pas eu le temps de souper. Puis la roulante n'arrête pas de servir les réfugiés qui sont encore nombreux. Avant de me coucher, grignote un bout de pain avec du pâté. Je ne sais si c'est le spectacle de cet après-midi qui m'a serré l'estomac, c'est sans appétit que je le mange. A 11 Heures, autre alerte. Le courant est coupé à Rocroi, pas pu écouter la TSF. Nous nous éclairons avec des lampes-tempêtes au pétrole. Je me couche, devant prendre la garde aux blessés qui n'ont pu être évacués ce soir. Me couche toujours habillé depuis vendredi et sommeille. Triste Pentecôte.

Lundi 13 mai

A 2 Heures du matin, on m'éveille, je me lève, pour aller à la salle des blessés. Dans le couloir, on est presque dans les ténèbres, éclairés par la lampe en veilleuse. Dans la pierre, des brancards posés servent de lits. Des corps reposent, j'allume ma lampe de poche. A part un blessé, superficiellement d'ailleurs, toutes les autres personnes sont des réfugiés qui passent la nuit ici, se sentant plus en sécurité que dans les chambrées de la caserne, d'ailleurs passablement pleines. Il ne fait pas chaud du tout, je vais chercher mes couvertures pour couvrir une dame, malade, que ses deux filles gardent, assises à côté d'elle. J'aperçois des brancards vides, de grosses taches brunes sur la toile, c'est du sang, des blessés que nous y avons déjà transportés. Personne n'a osé s'y coucher. Je passe deux heures, en silence, qui me paraissent longues. Je revois tant de

choses, les beaux jours de la "perme", les adieux écourtés volontairement avec Denise, le visage moins soucieux, en apparence peut-être de mes parents. La vision ineffaçable d'hier, enfin un tas de choses. 4 Heures sonnent. Un copain vient me relever et je me recouche pour être debout à 6 Heures, réveillé par la première alerte de la journée. Du bas de l'escalier, on entend les avions. Puis tout à coup, les bombes tombent. La caserne en est ébranlée, comme si elles étaient tombées dessus. Toujours est-il que c'est dans Rocroi même. Une autre équipe part avec les brancards, c'est du côté de l'église. Un quart d'heure après, ils ramènent les blessés. Il y en a 6 dont trois gosses. Les projectiles ont démoli cinq maisons attenant à l'église. Trois morts sont à déplorer. Le brasseur, comble de malchance, tué à son garage, au moment où il allait mettre l'auto en route. Il devait partir la veille et avait remis son départ à ce matin. La maman des trois gosses et une voisine sont aussi parmi les morts. Je garde les gosses, d'après le major ce n'est pas grave. Ils ont leur figure en sang, toute maculée de terre. A leur tour, le docteur les lave et en effet c'est juste des écorchures faites par des éclats de vitres. L'aîné, un garçon de huit ans environ, ne fait que crier, sa soeur de trois ans, elle, est plus raisonnable; quant au tout petit, c'est l'infirmière du Foyer qui l'amène, il est le moins touché. Je les surveille jusqu'à ce qu'une ambulance du G S D vienne les chercher, avec les autres blessés. J'ai peine à tranquilliser le garçon, qui crie, disant que sa soeur est morte, je la lui montre, elle lui sourit, mais c'est les nerfs qui le tiennent il ne peut s'arrêter. La petite est mignonne, je l'embrasse, me rend les baisers, pauvres enfants, plus de maman et leur papa, qui sait où est-il exposé lui aussi. On les évacue vers 10 heures avec notre ambulance, l'hôpital n'ayant rien envoyé pour les chercher, ayant sans doute d'autres cas plus urgents. Morin part avec le chauffeur, surtout pour surveiller le ciel pendant le parcours. A 11 heures, mangé sans appétit. Je reçois une lettre de Denise. Une autre de Muriel. Hier j'ai écrit aux Parents et à Denise. J'ai tâché de les tranquilliser, leur faisant ressortir que vues nos attributions, nous sommes moins en danger. Puis que d'autres troupes plus jeunes, sont devant nous. En principe, mais j'ai bien peur, d'après quelques paroles échangées entre le Major et le Chef, que nous ne soyons carrément en contact sous peu, car si j'ai bien compris, devant c'est la retraite. A 1 heure, nouvelle alerte et c'est encore la course éperdue vers

les refuges. Les mitrailleurs en DCA tirent par principe. On entend les chapelets de bombes tomber. Ce n'est pas loin, du côté de la Gare. L'alerte n'est pas terminée que nous sortons, quatre avec deux brancards. Nous nous dirigeons vers la gare. Du restaurant, un soldat nous indique le cimetière. Les bombes sont tombées dans un champ en lisière du cimetière. Rentrons dans l'enceinte et, contre la haie l'entourant, distinguons cinq corps à genoux ou plutôt accroupis sur le talus que forme la terre à cet endroit. Ce sont cinq pionniers de la Cie C^{ant}, ceux qui creusaient les fosses pour enterrer les victimes du matin. L'infirmier est déjà près d'eux. Trois sont morts. Chargeons les deux blessés. C'est Lemoulec, Ledelmatte et Lecocq, trois Bretons que je connaissais de vue, l'infirmier ayant regardé leur plaque, car ils sont méconnaissables, tués, l'on peut presque dire à notre place, car c'était notre travail qu'ils faisaient. Celui que nous avons chargé à l'épaule arrachée par les éclats. Nous partons, mais à deux c'est lourd, aussi nous faisons quelques pauses. Les avions réapparaissent. Plaçons les brancards près du fossé et nous y descendons dedans et nous y couchons. Le blessé, instinct de conservation, malgré son horrible blessure, sort du brancard et se roule en bas. Les avions s'éloignent. Rehissons le copain. Sa souffrance de l'épaule est si terrible, le bras est presque détaché et il faudra sans doute le lui couper, qu'il ne la sent pas. Il se plaint du pied, où un petit éclat a labouré son soulier et écorché le pied. Allons traverser le pont et rentrer en ville, lorsque les avions reviennent. Le traversons à toute vitesse, ces engins sur nos têtes. Ils ne tirent pas. Nous collons au ras des maisons. Avons eu de la chance, sommes quittes pour la peur. Deux copains arrivent, et nous continuons, à quatre, à les porter au Major, qui opère aussitôt. Il est dans son élément, commandant à 36 ans, il connaît son métier. Depuis trois jours il se dévoue sans arrêt. Jusqu'à 20 heures, trois alertes de plus dont une pendant la soupe. Aussitôt après avoir mangé, l'ordre arrive que, demain matin à la première heure, nous quittons Rocroi. C'est, au dire d'un secrétaire au Colon, pour aller dans la forêt d'Héromont pour prendre les positions du 337^e. Tous les réfugiés restant, attendant des moyens de locomotion, doivent partir immédiatement par leurs propres moyens. C'est terrible, partir à pied, la nuit va arriver. Le chef arrive, nous allons, munis de pelles et pioches, à 6, creuser les tombes des trois camarades tués cet après-midi. Attendons un peu, pour

que la nuit soit plus noire. Et, passant par les fortifications, nous nous rendons au cimetière. Nous attelons aussitôt à l'ouvrage, pendant que le chef et Chevalier, munis d'une lampe de poche, qu'ils camouflent le mieux possible, fouillent les pauvres copains, mettant papiers, argent, alliance dans un mouchoir. Les avions survolent, nous nous couchons entre des caveaux. Recontinuons notre besogne, et nous recamouflons à deux autres reprises. Portons les corps à côté des trous. Les plaques matricules coupées, un morceau sur la croix de planches, l'autre laissé à leur bras. Et, enveloppés dans leur capote, descendons les corps pour leur dernier repos. Nous recouvrons et ensuite rentrons à la caserne. Il est 10 heures. Les copains sont en train de discuter, Morin vient de rentrer du GSD. Il est tout défait, nous raconte qu'ils ont dû abandonner plusieurs fois ambulance et blessés pour se camoufler dans les bois. Montons couvertures sur le sac, tout prêt pour partir. Des copains ont ramené trois cartouches de gauloises bleues et des Gitanes. Ramenées du bureau de tabac, faisons le partage. Puis nous nous couchons. Je me relève, je porte le poste de TSF à l'infirmier pour qu'il le case, avec nos instruments, dans la camionnette. Il y a le lieutenant dentiste, faisant sa cantine. Je change mes souliers contre une des paires neuves qu'il abandonne. Je me recouche. Difficile de dormir. Pourvu que nous ne soyons pas encerclés. Je m'endors.

Mardi 14 mai

Debout ! 5 Heures du matin, départ immédiat. Tout est prêt. Passons les musettes, masque, et bouclons le sac sur nos épaules. Jette un dernier coup d'oeil, en cas d'oubli. J'aperçois mon jeu d'échecs, fini les belles parties. Nous sommes assez chargés, le laisse ainsi que les sabots. Au moment où nous montions les marches, alerte qui dure jusqu'à 6 Heures. Les avions, maîtres incontestés, passent et repassent, mitraillent la rue. Toujours pas de réaction de notre aviation. A 6 Heures, nous partons, suivant la compagnie, colonne par un, rasant les murs. Sortons de Rocroi à l'opposé de la gare. Nous avons marché jusqu'à 11 H 30 pour ne faire qu'une douzaine de kilom. Mais combien de fois a-t-il fallu se camoufler... Arrivés au bas du bois, montons cantonner en haut et au centre. Trouvons un grand trou, nous nous y mettons, et nous mettons en

devoir de casser la croûte, car la roulante n'a rien fait. Pas eu de ravitaillement, et puis le feu aurait, avec sa fumée, que réussi à nous faire repérer. Mangeons du pain, avec du chocolat et un peu de beurre à Signor. On quitte le trou, pour monter plus haut dans la forêt. Là, devons y faire des abris, pour le Major et le chef et pour nous. Travaillons toute l'après-midi. J'écris à mes parents et à Denise, qui sait si je pourrai le refaire d'aussitôt ? Portons les lettres au vaguemestre, j'ai une lettre de papa. Devais ramener le manger. L'on nous donne deux boules pour vingt et des pois cassés en purée, froids. C'est toute la fortune de la cuisine. Je lis la lettre. Pauvres parents, finie leur tranquillité relative à mon égard ! Le chef nous recommande de mettre nos affaires à portée, que nous pouvons démarrer au milieu de la nuit. Je me couche, serré dans le trou, avec Signor et Lecocq. J'ai bien peur qu'il ne nous faille marcher comme les écrevisses. Je m'endors sur les dernières lignes de la lettre de mon père : "Que toute notre affection te soutienne, ainsi que l'espérance et le courage..."

Mercredi 15 mai

Signor ! Charlot ! Toulouse ! Ces cris me réveillent. Les copains nous appellent. Il fait une nuit. Regarde ma montre : minuit. On s'en va ! Les affaires sont à portée et en un clin d'oeil, nous voilà tout équipés. Nous rassemblons, et allons, nous cognant aux branches, vers la route. L'ambulance y est déjà. Le chef nous dit que nous devons rejoindre Bourg-Fidèle. Lui ayant demandé de quel côté est-ce, il nous répond textuellement : "débrouillez-vous", nous montrant du doigt vers le bas du bois. Et sur ce, il monte à côté du major, dans l'auto qui démarre. Ils nous laissent carrément tomber. N'avons rien de mieux à faire que de suivre la CHR, un peu plus bas, dont nous entendons les moteurs des camions. Et nous voilà livrés à nous-même, pas même de sous-chef, Collange est en "perme". Nous marchons bon train, doublons tout le convoi, déjà embouteillé avec les fourgons par le caprice des chevaux. Nous ne manquons pas de raconter la conduite inqualifiable des deux officiers, prenant le large, abandonnant tout service sanitaire. Demande à un motocycliste notre route. Il nous dit de prendre la route qui mène à Rocroi, mais de changer à la première sur notre gauche. Nous marchons

à une bonne allure, malgré la fraîcheur de la nuit, nous n'avons pas froid. Arrivés à cette route, distinguons une troupe arrêtée. C'est la Cie C^{ant}. Nous faisons connaître et demandons à la suivre pour rejoindre avec eux Bourg-Fidèle, où doit se regrouper le régiment. Il est 2 heures du matin. Marché jusqu'à 4 heures. Pouvons nous coucher, on nous réveillera lorsque le colonel arrivera, il a donné rendez-vous ici à Labesse. Dormi au pied d'un grand chêne. 6 Heures on redémarre. On va vers Gironnelle, nouveau lieu de rassemblement. La CHR passe justement, longue colonne de voitures attelées. Une dizaine, décidons de suivre section du lieutenant Husson, officier de 26 ans, plutôt que de coller à la colonne de la CHR, véritable cible pour l'aviation. Les autres déjà fatigués montent dans les fourgons. L'estomac est dans les talons. Maintenant marchons en colonne, rasant les haies, à quelques mètres de distance les uns des autres. Marchons ainsi jusqu'à Laval-Morency où nous arrivons à 14 H 30, non sans avoir eu à nous camoufler quelques fois de l'aviation, qui cherche à repérer le mouvement des troupes. Nous avons le plus souvent marché sous bois. Entendons les bombes et les mitrailleuses arrosant du côté du trajet que la CHR a emprunté. Là nous nous cachons dans des bosquets et attendons. Une par une, les sections arrivent. Quand c'est au complet, Labesse leur donne les instructions. Ils doivent monter pour retarder l'avance ennemie. C'est peut-être inutile, mais c'est l'ordre. Lui demandons ce que notre groupe doit faire. Vous êtes sans armes, le mieux pour vous est, par cette route, de tâcher de rejoindre Blombey, la route doit être encore libre. Il est pâle, nous comprenons qu'il mène sa compagnie au feu sans aucun espoir. Avec cette garantie verbale, en temps de guerre, il faut prendre ses précautions, nous voilà partis, marchant le moins possible sur les routes, tout en ne les quittant pas trop, comme repère. A 5 heures, faisons halte dans un taillis. On est harassé, surtout sans manger, de toute la journée on ne s'est rien mis sous la dent et l'estomac commence à nous le rappeler. Décidons de nous alléger, je garde ma valise qui est dans la musette, le masque et le bidon, et abandonne sac et couvertures, avec la gamelle qui, elle surtout, peut nous faire repérer. Les Allemands doivent avancer, nous entendons de moins en moins la fusillade, et le tactac des mitrailleuses. Nous apercevons un nuage de fumée, qui monte et se précise, c'est comme un dirigeable, pour devenir un cercle qui va en

s'agrandissant. Nous n'en comprenons pas le sens. Nous apercevons une bonne vieille qui s'avance sur la route, qui n'a pas l'air de se soucier de l'aviation qui va qui vient au dessus de nous. Elle passe devant nous, ne nous voit pas et continue sa route. Allons attendre qu'il fasse plus nuit pour nous remettre en route. Sur notre droite très loin, sur une autre route, voyons une colonne de tanks passer, allant vers d'où nous venons. A 20 H 30 décidons de partir et, toujours à travers champs, nous fiant au soleil couchant, marchons, sautant balustrade de parcs à troupeaux, passant dessus ou dessous de barbelés. L'aviation semble un moment avoir pris du repos. Nous n'entendons que la nature, des vaches, gonflées de leur lait non tiré de plusieurs jours, beuglant de souffrance. Quand on passe à côté de fermes, toute la basse-cour en liberté piaille, des cochons crient, attendant vainement la nourriture que leur maître parti n'est pas prêt de leur apporter. La nuit tombe complètement, nous marchons toujours, comprenant de plus en plus que le salut viendra de notre résistance à la fatigue. A un détour trouvons deux types du Génie. Ils nous racontent qu'ils viennent de Belgique où ils avaient l'ordre de faire sauter un pont. Ils ont eu juste le temps d'allumer la mise de feu. Nous disent que rien n'arrête les divisions motorisées et que c'est la déroute en pagaïe. Prennent un autre chemin plus à droite. Montant un champ, nous arrivons à une route, qui est, pas loin, traversée par une autre. Il semble y avoir un poteau indicateur, approchons, elle mène à Maubert Fontaine. Regardons la carte des Ardennes du calendrier des Postes. C'est bien la direction de Blombey. Nous continuons donc, contents de ne pas nous être égarés de notre destination. A un détour de la route, apercevons une masse qui se détache sur la route et se découpe avec l'horizon. Voyons briller des bouts de cigarettes. Approchant de plus en plus, allions crier "vous n'êtes pas fous de fumer !" lorsque retentit un coup de feu, en même temps entendons parler en bon français : "Halte, avancez et jetez vos armes". Au même moment comprenons que c'est des Allemands. "Levez les bras" nous dit un officier qui s'avance, tenant le revolver au poing, avec lequel il avait tiré sur nous, sans heureusement blesser personne. Il est près de nous. Faisons signe en montrant nos brassards que nous sommes sanitaires. Nous alignent sur le bord de la route, tâtent nos poches, au cas d'armes cachées. En même temps nous nous rendons compte que ce tank n'est

pas seul, une longue file d'auto-mitrailleuses et de tanks intercalés fait suite. On nous dit de nous coucher dans l'herbe du champ à côté. Ils nous offrent une cigarette à chacun. Qu'elle fut bonne ! tabac genre de luxe de chez nous, mais depuis le temps que nous n'avions fumé, même pas pensé à le faire, captivés de l'idée de nous sauver. Et nous voilà prisonniers. Ils nous font signe de nous taire. En effet on aperçoit venant d'où nous venions des ombres qui s'avancent. C'est deux artilleurs qui se font prendre comme nous. Ils brisent leurs mousquetons et se rangent avec nous. C'est le tour d'un groupe de civils, qui viennent grossir nos rangs; et un coup de sifflet, la colonne s'ébranle. Debout sur les tanks quelques jeunes en passant crient Hitler en levant leur bras. Ils nous laissent là, sans laisser de sentinelle. J'avais pensé souvent à tout ce qui pouvait nous arriver, blessé, mort non, je n'y avais pas trop pensé, mais prisonnier, il ne m'était jamais venu à l'esprit cette éventualité. Surtout brancardiers comme nous étions, derrière le régiment. Nous nous expliquons la signification du cercle apparu dans le ciel cet après-midi, il devait dire que la boucle était fermée et tout le terrain encerclé. En toute franchise, je dois dire que la première réaction a été de dire qu'après tout, la guerre est finie pour nous, et, si la guerre continue longtemps, nous avons plus de chance de rentrer chez nous sains et saufs. Nous voilà donc prisonniers. Je pense à Gondalma, Gaillard immédiatement. C'est à la chance, le premier a été bien, le second est mal tombé. En attendant, Galy et Sorel se sont peut-être tirés, ils devaient le savoir cette nuit pour partir dans ces conditions. Les civils pris sont les uns contre les autres. C'est la même famille. Le grand-père, la mère, trois jeunes filles et un garçonnet. Leur demandons d'où ils viennent. De Rimogne. Mais c'est évacué depuis samedi, lui faisons-nous remarquer. Alors, nous montrant une des filles qui porte un bandeau devant les yeux, nous disent que n'étant pas remise d'une opération, ils avaient tous attendu qu'elle puisse sortir pour s'en aller tous ensemble. Ils vivaient dans la cave et ont eu la chance que leur maison n'ait pas souffert du bombardement. Nous leur disons qu'il y a 15 jours passés, nous y étions allés jouer. Nous racontent que la première maison visée et touchée par les bombes a été celle où logeait le Général Vautrier. Ils étaient bien renseignés. Sur 15 musiciens nous voilà 10 prisonniers, les cinq autres, qui sait ce qu'ils sont devenus ? Il y a Signor, Lecocq, Huguët, Morin, Chevalier, Dorleans, Kerneûs,

Noblet, Rouillé, Dion et moi. Nous n'avons rien de mieux que de dormir où nous sommes. Un grand arbre est là, nous couchons dessous. En cas de retour des Allemands, je brûle tous les articles de journaux de l'Œuvre et de l'Époque que j'avais découpés et gardés dans ma mallette. Je sors ma capote et, la valise comme oreiller et comme couverture la capote, serrés le plus possible les uns contre les autres, nous tâchons de nous endormir. Le ventre est léger. Je pense à tous les êtres chers. A leur anxiété, tant qu'ils n'auront pas de nouvelles. Quand pourrons-nous leur communiquer notre nouvelle situation ? Mes dernières pensées vont à maman, à Denise, plus émotiounables et sujettes à se faire plus de mauvais sang, parce que femmes. La tête travaille ainsi longtemps. Il est minuit et demie. Il y a une heure que nous avons été pris. Mes jambes sont fatiguées, compte, nous marchons presque sans arrêt depuis mardi matin. Que de kilomètres parcourus pour en arriver là ! Malgré le froid, la fatigue a le dessus et je m'endors.

[Sera continué]

COURRIER DES LECTEURS

Dans les articles sur "l'AUTA" et les "CAOUECS" parus au précédent numéro, figurent des mots en patois, dont l'orthographe a étonné. Précisons en réponse qu'en graphie occitane normalisée, u se prononce ou, a non accentué o, a accentué a. On peut aussi écrire phonétiquement, si bien que AUTA donnerait AOUTA, PLUJA (la pluie) donne PLOUJO, CAUECS peut s'écrire CAOUECS.